

Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie

Numéro 3 (2008)

Varia

Odile Piriou

Que deviennent les diplômés de sociologie ? Un état de la discipline et de son avenir

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Odile Piriou, « Que deviennent les diplômés de sociologie ? Un état de la discipline et de son avenir », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], 3 | 2008, mis en ligne le 30 mars 2008. URL : <http://socio-logos.revues.org/1622>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Association française de sociologie

<http://socio-logos.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://socio-logos.revues.org/1622>

Document généré automatiquement le 14 avril 2010.

Tous droits réservés

Odile Piriou

Que deviennent les diplômés de sociologie ? Un état de la discipline et de son avenir

- 1 En quoi l'évolution du devenir professionnel des diplômés de sociologie depuis les années 2000 peut-elle conduire à défendre l'idée d'un nouveau « tournant » dans la discipline ? Cet article se donne pour objectif de décrire et d'analyser les changements en ce domaine, justifiant la thèse d'un tournant « praticien »¹ de la sociologie. Pour cela, nous partirons des résultats d'analyse statistique, au niveau national, d'insertion et de parcours professionnels de cohortes de diplômés de sociologie. Ces résultats sont issus de fichiers et d'enquêtes les plus récentes, de la DEP², du CEREQ³ et de nos propres recherches sur les diplômés de sociologie et les sociologues en exercice (DEP, 2006 ; CEREQ, 2001 ; Piriou, 2006). Les résultats sur la base desquels l'idée d'un nouveau stade de professionnalisation de la sociologie se dessine couvrent plusieurs aspects de la question large du devenir professionnel : les flux de production, les débouchés - dans les deux grands secteurs d'emploi (le secteur académique⁴, le secteur praticien) et ce que Hughes a appelé les contreparties socioéconomiques aux engagements dans les études de sociologie (1963, trad., 1996, p. 115). Ces contreparties désignent plus traditionnellement les taux de chômage, d'accès au statut « cadre » et de rémunération. Cette présentation des faits et des objectifs ainsi que leur analyse permettront de répondre à des questions importantes et actuelles pour la discipline et son public : qu'arrive-t-il aux diplômés de sociologie après leurs études ? Combien d'entre eux sont au chômage trois ans après la fin de leurs études ? Quels salaires peuvent-ils espérer ? Emerge t-il de nouveaux profils d'emploi pour les sociologues en dehors du secteur académique ? Quel renouvellement professionnel escompter pour la sociologie ? Avant de décrire et d'analyser ces évolutions, de répondre aux questions qu'elles suscitent, posons précisément les cadres d'analyse à partir desquels il paraît justifié de parler de « tournant » dans une discipline. Ces précisions nous conduiront à décrire les changements qu'un tel processus engage, leur contexte et leurs principaux enjeux. Le tournant praticien, que nous nous attacherons à décrire et à analyser, ne se produit pas sur les six dernières années. Plusieurs travaux en avaient déjà identifié les mécanismes dès la fin des années 80 et le début des années 90 (Sainsaulieu, 1985 ; 1988 ; Legrand 1995 ; 1997). En revanche, nous avançons que ce tournant est surtout objectivable depuis les années 2000, et, peut-être, scelle-t-il l'avenir de la discipline ?

I – Tournant et professionnalisation de la sociologie

- 2 L'hypothèse d'un nouveau « tournant » dans la discipline⁵ s'inscrit dans une réflexion plus collective sur la professionnalisation de la sociologie (Heilbron, 1986 ; Piriou 1999 ; Dubar, 2002, Chenu 2004). La professionnalisation désigne généralement un processus individuel et collectif de mobilité sociale, d'accès à un statut plus élevé, un prestige, une autonomie plus importante dans un espace professionnel, social donné (Piriou, 2006, p. 194). Dans le cas des disciplines, ce processus englobe l'accroissement de l'autonomie par rapport aux disciplines plus anciennes, la recherche d'une reconnaissance institutionnelle dans le monde universitaire, scientifique, la perception de nouveaux besoins, de nouvelles applications, spécialisations et débouchés professionnels, la mise en place de mécanismes de reproduction de corps d'experts dans la discipline, incluant l'organisation de formations, d'apprentissages et de modes de recrutement ; la formation d'une identité professionnelle ; enfin l'orientation théorique ou pratique vers laquelle tend la discipline. L'inclination vers l'une ou l'autre dimension n'étant

pas entièrement du ressort de la discipline (Hughes, 1971, p. 465, in Piriou, 1999, p. 197). Rares sont les sociologues qui se sont, en France, essayés à formaliser cette question en analysant leur propre discipline. Sans doute, l'usage de toute catégorie sociologique pose un problème particulier lorsqu'en tant que sociologue on l'applique à son univers de formation et de travail (Bourdieu, 1984, p. 15)⁶. Dans le cas du processus de professionnalisation, cette difficulté s'accroît à cause des critiques que les sociologues ont émises sur la raison instrumentale qui a présidé à son usage fonctionnaliste. On connaît bien maintenant ces réserves (Maurice, 1972 ; Benguigui, 1972 ; Chapoulie, 1973 ; Desmarez et Tripier, 1985 ; Couture, 1988)⁷. Malgré les ambiguïtés et les limites de la catégorie « professionnalisation », les sociologues continuent à l'utiliser. Ils reconnaissent sa pertinence, et sans doute sa commodité (Dubar, Tripier, 2003). Et c'est même souvent l'usage de cette notion qui guide l'analyse sociologique de la sociologie comme profession (Heilbron, 1986, Dubar, 2002, Chenu, 2002). A propos de professionnalisation de la sociologie, les sociologues ont parlé de « phase » (Chenu, 2002) ou « d'étape » (Dubar, 2002). Ils évoquaient ainsi, soit une « mimo-professionnalisation » (Heilbron, 1986, op. cit.), soit l'absence de professionnalisation, voire de « métérisation » de la sociologie (Chenu, 1998), soit, au contraire, sa tendance à la professionnalisation (Dubar, 2002). Ils prenaient alors la profession libérale (comme métier protégé par un titre et un domaine réservé d'exercice) comme seul modèle de référence. D'autres, parfois les mêmes, ont évoqué l'idée de « tournant » (Dubar, 2002, p. 96). Parler de « tournant » dans le cadre d'un processus de professionnalisation, c'est selon nous désigner un changement significatif dans ce mouvement. Si le terme « tournant » nous paraît plus approprié pour analyser la professionnalisation de la discipline, c'est que ce processus n'est pas aussi linéaire et régulier que les analyses tendent à le faire paraître (Maurice, 1972).

1.1. Parler de tournant c'est concevoir la professionnalisation comme un processus qui n'est pas forcément uniforme et linéaire

- 3 Au moment où les sociologues étudient les disciplines, elles ne se professionnalisent pas toutes selon le même modèle d'organisation. Ainsi ont été identifiés différents modèles d'organisation : « humaniste »⁸ (à propos de la philosophie, de la géographie), et « caméraliste » (à propos des sciences juridiques, politiques) (Karady, 1976) ; de professionnalisation sur le modèle de la « science » (à propos de la sociologie) et de la « profession » (à propos de la psychologie) (Hughes, 1952) ; de modèle non appliqué à propos (des professions artistiques) (Freidson, 1986) et de professionnalisation sur le modèle du « négoce » ou des « affaires » (Hughes, 1952), voire « politique » (à propos de la sociologie du travail (Desmarez, Tripier, 1985, pp. 93-97, in Piriou, 1999). En cela, les sociologues, reconnaissent que les disciplines (dont la sociologie) oscillent entre des inclinations et des orientations théoriques ou pratiques, que leur insertion dans la société passe soit principalement par l'enseignement et la vulgarisation scientifique, soit par des applications très directes sur des marchés du travail extérieurs au secteur académique, à travers des services spécifiquement adressés à des clientèles extérieurs, se traduisant par des nouveaux corps d'experts ou de professionnels.
- 4 Ils reconnaissent aussi qu'une même discipline dans sa professionnalisation ne tend pas inévitablement vers le seul modèle professionnel ou vers un autre modèle unique d'organisation, et que celui-ci, n'est pas décidé une fois pour toutes (Hughes, 1971, p. 467, in Piriou, 1999).
- 5 Ce que les sociologues identifient comme des transformations ou des évolutions ne relève pas toujours d'un stade, d'un degré « en plus » acquis dans un processus de professionnalisation uniforme, univoque, ni même d'une phase différente. Il peut y avoir des changements constituant des discontinuités, des virages, justifiant l'acceptation de tournant. Ceci est aujourd'hui perceptible pour la sociologie. Il est possible d'avancer qu'elle connaît un tournant

dans sa professionnalisation qui rompt avec le modèle d'organisation humaniste et scientifique qu'elle suivait jusqu'alors. Ceci est observable au regard des transformations dont nous rendrons compte dans l'article. Il s'agit d'évolutions internes à la discipline, mais aussi de contraintes extérieures pesant sur l'organisation de ses enseignements, de la recherche, des enseignements à l'Université, des activités de recherche et des opportunités de développement de nouvelles spécialisations, d'emplois de sociologue, de marchés du travail⁹. Le tournant praticien est constitutif et révélateur de cette professionnalisation appliquée (ou pratique) de la sociologie. La stratégie collective qui consistait à se « mimo-professionnaliser » pour éviter une professionnalisation qui se fasse au détriment des critères et des intérêts académiques a temporairement échoué (Heilbron, 1986). La sociologie s'est professionnalisée (sous son aspect appliqué), une tendance que le secteur académique tente d'anticiper et de canaliser, alors même qu'il fait face à un contexte de réformes importantes de ses structures (LMD, autonomisation de l'Université (LRU)¹⁰, réforme des structures évaluatrices, et de financement). Il reste cependant une incertitude sur les réaménagements possibles des relations entre les trois composantes de la discipline (humaniste, scientifique, praticienne) dont les anciens équilibres (et rapports de force) se trouvent aujourd'hui ébranlés.

I.2. Parmi les trois aspects de la professionnalisation (titre / production de professionnels, marché du travail et forme d'associations), la question du titre est sans doute la plus pertinente pour analyser la sociologie

- 6 Pour mieux comprendre le contexte dans lequel ce constat est réalisé, rappelons le point de vue général selon lequel le processus de professionnalisation collectif décrit le mouvement ascendant par lequel une discipline (un métier, un domaine d'occupations) tend à s'organiser et à améliorer divers aspects de son domaine « réservé » (formations, débouchés, emplois...) (Hughes, 1970, trad., 1996, p. 190, in Piriou, 1999). Ainsi pour Geneviève Paicheler, la professionnalisation constitue un « processus dynamique et dialectique de conquête et de conservation d'un territoire de savoirs et de pratiques » (1992, p. 24).
- 7 Ce processus de professionnalisation, constituant un tournant « praticien » dans la discipline, crée donc une césure qui s'observe particulièrement bien si l'on analyse trois aspects de la professionnalisation. (1) la production des professionnels (le renouvellement du corps professionnel) et le problème du titre (formation et qualification) ; (2) la question de la demande et de la contrainte du marché du travail et (3) les formes d'association (leurs membres et leurs vocations) (Heilbron, 1986). Titre ; marché(s) du travail ; représentation institutionnelle constituent des composantes pertinentes et reconnues d'un état de la professionnalisation d'une discipline (et/ou d'un métier). Parmi ces trois aspects de la professionnalisation, l'accent sera mis sur la relation formation / emploi qui constitue une variable cruciale dans le procès de professionnalisation et de légitimation d'une discipline (Naville¹¹, 1961 ; Freidson, 1987 ; Paicheler, 1992¹² ; Heilbron, 1986 ; Chenu 2002). L'importante question de la relation entre formation et qualification, dans le processus de professionnalisation de la sociologie sera traitée, d'abord à travers l'évolution des flux de production de diplômes, ensuite à travers l'évolution des marchés du travail, académique, puis praticien de la sociologie, des qualifications et des débouchés professionnels. Nous concluons notre analyse par l'étude des contreparties socioéconomiques offertes par la discipline et l'enjeu de professionnalisation constitué par l'essor des nouveaux diplômes universitaires. Le tournant praticien de la sociologie s'inscrit dans un contexte bien plus général de réformes qui touche l'ensemble des sciences humaines enseignées à l'Université. Une vue comparative entre filières s'imposait donc. Elle sera exposée en cours d'article.

II – L'évolution des flux de production de diplômes et de diplômés en sociologie

II.1. La baisse du nombre de diplômes et l'effet LMD

- 8 La dynamique de production de titres est un indicateur de bonne ou de mauvaise « santé » d'une profession et son engagement dans un processus collectif de professionnalisation. La sociologie en France est donc d'abord caractérisée par ses flux de production de diplômés. De 1970 à 2004, le total des diplômés de sociologie a été multiplié par 10. Depuis 20 ans, les effectifs de diplômés en sociologie augmentent régulièrement jusqu'en 2006 (cf. tableau 1 ; graphe 1). Cette date est marquée par une baisse brutale du nombre total de diplômés de sociologie. La discipline en perd presque 3000. Il est très difficile de donner toutes les raisons de cette diminution soudaine et forte. Mais il paraît pertinent de relier cette baisse aux effets de la réforme LMD¹³ mise en place dans les universités françaises en 2004, concrètement effective en 2005, en France. Cette réforme met fin à la référence à des maquettes nationales de diplômes, que chaque université transcrit localement¹⁴. Elle réaffirme l'engagement dans le processus de professionnalisation des études universitaires, sanctionnées par des titres au plus près des demandes économiques du marché du travail. Les données les plus récentes (2006) confirment d'ailleurs la poursuite de cette forte et récente diminution des titres dans la discipline (moins 42%). Il est intéressant de constater que toutes les disciplines contemporaines¹⁵ et classiques en sciences humaines, les plus anciennement installées dans les universités, suite à cette réforme, subissent elles aussi une diminution conséquente de production des diplômes (moins 28% en moyenne) (cf. tableau 2). L'Histoire perd 50% de titres, la Psychologie 38%, la Géographie 49%, la Philosophie 53%. A contrario, les disciplines plus récentes (Aménagement, Sciences de l'éducation, Sciences de l'information et de la communication), essentiellement productrices de cycles professionnalisés (Licence professionnelle, Master professionnel), mais quasiment pas pourvoyeuses de premiers cycles (DEUG) profitent, elles, de cette refonte universitaire (cf. tableau 2). A contre-courant de la tendance générale, elles augmentent le nombre de diplômes délivrés : plus 20% pour les sciences de l'information et de la communication, plus 19% pour les sciences de l'éducation, plus 33% pour les sciences de l'aménagement.
- 9 Malgré cette inflexion, la sociologie n'est pas celle qui subit le plus de baisses. Faible consolation certes, mais elle gagne un rang dans l'échelle des disciplines depuis 2005. En 2005, le nombre total de diplômes produit en sociologie est supérieur à la médiane en sciences humaines (6 299) (cf. tableau 2). En 2006, avec 4 914 diplômés délivrés, elle maintient une avance, gagnée en 2005, sur la géographie (4 285) (cf. tableau 2). Pour autant, la réforme LMD continue à faire son œuvre, à produire ses effets. Comme le confirment d'autres études (Houzel, 2007), les disciplines à vocation humaniste, fortement implantées au niveau des premiers cycles, jusqu'en licence, subissent les retombées du LMD. En 2006, le peu de titres délivrés en début de cycle (DEUG) sont principalement produits par les disciplines les plus professionnalisées, en DEUG IUT ou en DEUST (cf. tableau 3). La sociologie, par exemple, ne tient plus son rang à ce niveau de diplôme, et ne le regagne pas au niveau de la Licence. L'histoire s'en tire mieux, la géographie moins bien que la sociologie (cf. tableau 3).

II.2. Une forte production de diplômes aux deux extrêmes de la hiérarchie des grades en sociologie

- 10 L'analyse par grades universitaires fait apparaître des différences significatives. Si le nombre de diplômés de Maîtrise, Licence¹⁶ et de niveaux 5¹⁷ en sociologie (Dea plus DESS, puis Master recherche et Master professionnel) a progressé assez régulièrement depuis les années 1970, celui des titulaires d'une thèse a fluctué, avec un maximum au début des années 80, un creux vers 1990, une relative stabilisation ensuite (cf. tableau 1). Comparativement

aux autres disciplines en sciences humaines, la sociologie produit traditionnellement plus de diplômés aux deux extrêmes de la hiérarchie des grades : au niveau du DEUG (1 366) et au niveau de la thèse (172) (cf. tableau 4). Elle se distingue des sciences de l'aménagement et surtout de l'information et de la communication. Celles-ci produisent plus de diplômés au niveau de la Maîtrise et du DESS/DEA (actuellement Master), moins de thèses et de titres au niveau des premiers cycles. Au niveau 4 (Maîtrise), les sciences de l'information et de la communication produisent 3 309 titres, la sociologie 1 403. Au niveau 5 (DEA/DESS ; Master) le décompte donne ces effectifs respectifs : 1 029 pour les sciences de l'information et de la communication, 957 pour la sociologie. Concernant le nombre de Doctorats produit, les sciences de l'aménagement n'en fabriquent que 65, les sciences de l'information et de la communication 84, la sociologie 172.

- 11 Seules les disciplines les plus faiblement pourvoyeuses de titres universitaires (sciences religieuses/archéologie-ethnologies) et celles plus fortement productrices de diplômés (histoires/psychologie) génèrent un nombre de titres équitablement répartis entre tous les cycles. Pour la sociologie, retenons le résultat de cette comparaison entre les diplômés produits selon les niveaux de grades. Effectivement, celui-ci renforce l'importante question des débouchés dans le secteur académique pour les hauts diplômés de sociologie, particulièrement pour les docteurs qui, en sociologie, dépassent 200 personnes pour la seule année 2006 (cf. tableau 1). Le problème des emplois académiques en sociologie est central. La production intellectuelle et la reproduction des savoirs, notamment par la mise en place d'un corps de spécialistes et la constitution d'un corps professionnel de chercheurs et d'enseignants, sont des éléments constitutifs de l'émergence d'une discipline et d'une profession qui défend sa vocation scientifique (Paicheler, 1992, p.31). L'évolution de la composante scientifique et intellectuelle d'une discipline comme la sociologie est donc à étudier pour qui veut analyser l'évolution de sa professionnalisation. Le traitement de cette dimension de la professionnalisation de la discipline invite à un court rappel historique sur l'importance du secteur académique dans l'identité collective de la sociologie.

III - Le secteur académique (Université et Recherche publique) : déficit de renouvellement, faiblesse des débouchés professionnels

- 12 Le processus d'institutionnalisation de la sociologie a commencé avec Durkheim et le "projet durkheimien pour la sociologie" à la fin du siècle (Karady, 1976 ; 2002 ; Portis, 1999). Longtemps la sociologie a été principalement conçue comme une discipline scientifique de recherche. L'intégration de la sociologie dans les nouvelles facultés de la Troisième République française a été difficile et longue comparativement à la géographie ou aux sciences politiques (Karady, 1976). La Licence et le Doctorat qui consacrent l'institutionnalisation universitaire de la discipline voient le jour en 1958. L'autonomie de la sociologie, comme formation universitaire, a moins de 50 ans. Il s'agit d'une histoire récente.
- 13 Après guerre et durant plus de trente ans, les principaux efforts des sociologues se sont portés sur l'organisation mais aussi sur le développement de l'enseignement universitaire et de la recherche publique (Farrugia, 1999 ; Chenu, 2002). Jusqu'aux années les plus récentes, le modèle de sociologue en tant qu'enseignant-chercheur et chercheur est pratiquement le seul à être légitime. En 1970, le développement de la recherche appliquée, dite sur contrats, dans les villes¹⁸, par exemple, aurait pu transformer cette situation (Amiot, 1986 ; Lautman, 1983 ; Mendras, 1995). Ironie de l'histoire, ces chercheurs sur contrats ont été intégrés dans la recherche publique (au CNRS) et sont devenus des chercheurs statutaires, se coulant dans le moule scientifique. L'intégration massive des sociologues hors statuts, d'une part « tarira » pendant de nombreuses années les recrutements dans la recherche d'État (Dubar, 2002, p. 107)¹⁹. D'autre part l'intégration, sur des postes académiques, de sociologues exerçant à la

marge ou hors des institutions, rend longtemps caduque les débats sur l'organisation de la sociologie en profession²⁰. En intégrant les hors statuts au CNRS (et d'une manière moindre à l'Université) les efforts corrélés de mandarins et des syndicats font « s'évanouir » les acteurs et les conditions favorables à une reconnaissance professionnelle d'une sociologie hors de l'Académie (Mendras, 1999). L'identité professionnelle (collective et individuelle) des sociologues s'est donc traditionnellement construite sur le modèle de l'officier et de la Charge (institution et fonction publique) (Piriou, 1999). En sociologie, le secteur académique représenté par l'Université et le CNRS a ainsi acquis une sorte de monopole de la légitimité, et l'idée selon laquelle l'exercice de la discipline est (et doit rester) une activité majoritairement intellectuelle s'est ancrée dans les esprits (Lahire, 2002). Jusqu'au début de ce nouveau siècle la sociologie apparaît essentiellement comme une discipline professionnalisée dans le monde académique. Quelles que soient les difficultés ou les divisions qu'elle connaît en son sein, sa reconnaissance et les effets des efforts entrepris pour organiser la sociologie sont surtout portés au crédit de ses composantes intellectuelles et scientifiques (Heilbron, 1986 ; Chenu, 2002 ; Houdeville, 2006). Jusque dans les années 90, « l'organisation en dehors du monde académique, apparaît plus improbable qu'auparavant » (Chenu, 2002, p. 57). L'importante légitimité académique comme modèle d'exercice et d'identité professionnelle au regard du marché du travail des sociologues a longtemps conduit au paradoxe identifié en 1999 : le fossé existant entre la manière dont la discipline se présente et socialise ses étudiants et la réalité des débouchés professionnels (Piriou, 1999, p. 247). La plupart des docteurs en sociologie (et l'ensemble des sortants d'un Master, professionnel ou académique) ne sont pas et ne seront pas des sociologues universitaires ou des chercheurs. Le secteur académique représente une faible part des destinées professionnelles des diplômés. Ce secteur subit, par ailleurs, des transformations internes qui bousculent les traditions de recherche, d'évaluation, d'autonomie, de contractualisation. Malgré une toujours forte production de thèses, les recrutements en sociologie au CNRS restent faibles comparativement à ceux des autres disciplines. Cette politique de recrutement en sociologie pose la question du renouvellement même du corps professionnel des sociologues scientifiques spécialement des chercheurs permanents du CNRS (Dubar, 2004).

III.1. Un maintien du corps académique non assuré

- 14 Les contraintes qui pèsent sur la professionnalisation scientifique de la sociologie sont donc à mettre au regard des flux d'offres d'embauche dans le secteur académique (historiquement au cœur de sa professionnalité). Après une courte période de politique incitative de recrutements au début des années 2000 (sous le gouvernement Jospin, suivie par une forte baisse en 2003), l'effectif des offres de postes ouverts aux concours se maintient à un taux faible, bien qu'un tout petit peu plus élevé depuis 2004 (cf. tableau 5). Il est cependant loin de couvrir le nombre de départs à la retraite recouvrant « plus de la moitié de l'effectif annuel du CNRS dans les 20 prochaines années » (jusqu'en 2012, CNRS, bilan social, p. 31).
- 15 Concernant la seule population des sociologues chercheurs permanents du CNRS, il est possible d'estimer à la hausse ce nombre de départs à la retraite. En 2002, l'âge moyen en années des chercheurs en sociologie est nettement supérieure à celui de la totalité des chercheurs toutes disciplines confondues. Il s'élève à 50,6 ans pour les chercheurs de la section 36 et 49, 3 pour ceux de la section 40 (Bilan social, CNRS, 2002, p. 81). L'âge moyen des chercheurs en sociologie des deux sections est plus élevé que celui relevé pour l'ensemble des chercheurs toutes disciplines confondues, soit 46,6 ans²¹ (CNRS, bilan social, p. 31). L'avenir de la sociologie académique, au moins du corps des sociologues chercheurs permanents du CNRS, plus que dans les autres disciplines, est donc soumis à la question de son renouvellement. Si c'est à l'intérieur du champ des SHS que le taux de recrutement est le plus élevé, après celui des sciences de la vie (31% des lauréats externes

chercheurs), une analyse plus fine montre, que parmi les SHS, la sociologie est une des disciplines les plus désavantagées. Toutes les sciences ne bénéficient pas également de ces recrutements. C'est notamment le cas de la sociologie qui compte pourtant l'un des plus forts pourcentages de personnels « sexagénaires ». Dans les laboratoires de recherche en sociologie, le renouvellement des personnels de recherche statutaire devient alors crucial. Dans ce secteur disciplinaire et professionnel, la pyramide des âges forme un pic vers 50 ans et présente un déficit de la tranche d'âge des personnels âgés entre 41 et 50 ans. Cependant, le plus crucial des manques afférents au renouvellement des générations dans la discipline, est celui constitué par les 40 ans et moins, qui ne représentent que 18% des personnels titulaires (Mire, 2001 ; Bilan social, CNRS, 2002). Si à l'Université, les conditions du renouvellement des sociologues sont plus favorables (Chenu, 2002), un épineux problème se pose à la sociologie universitaire et à ses hauts diplômés (cf. tableau 5). Il s'agit de l'équilibre entre les offres de postes académiques et la demande reposant sur le nombre de thèses produites en moyenne par an dans la discipline.

III.2. L'écart entre la production de thèses en sociologie et l'offre d'emploi dans le secteur académique (Université et Recherche)

De la faible représentativité statistique du secteur académique...

16 En moyenne 150 thèses par an sont produites en sociologie (cf. tableau 1), depuis 2000. La grande majorité des détenteurs d'une thèse, 70% environ, espèrent entrer dans le secteur de la sociologie « académique » (Université et recherche) (CEREQ, 2001 ; Piriou, 1999). Or, celui-ci offre seulement en moyenne 45 postes (CR1, CR2) de jeunes chercheurs, par an, depuis 2000, et 42 depuis 2003²² (cf. tableau 5). De ce fait et au mieux²³, un tiers seulement des thésards [docteurs] trouvent et trouveront un poste à l'Université et dans la recherche, les deux tiers des docteurs en sociologie doivent chaque année prospecter un emploi en dehors du secteur académique ce qui est le cas de la totalité des sortants d'un Master de sociologie (soit 1351 diplômés d'un Master par an). En termes d'opportunités d'emplois stables, la part du secteur académique est donc faible en France et risque d'être à l'avenir encore plus réduite. La sociologie n'est pas seule concernée par cette baisse d'emplois stables dans le secteur académique, dans la recherche spécialement, et par l'augmentation des emplois précaires. Différentes enquêtes en font état. En 2004, 47% des jeunes docteurs en sciences humaines intègrent l'Université et la recherche, mais 27% d'entre eux sur des statuts précaires ou temporaires (contractuels, ATER, vacataires, etc.) (CEREQ, 2004). En sociologie uniquement, une enquête indique que parmi 65 docteurs ayant passé des concours pour entrer à l'Université et/ou dans la recherche publique, la moitié accèdent à un emploi stable, l'autre maintient des activités d'enseignement et de recherche sur des statuts précaires, privé et/ou public, temporaires, alternant périodes de chômage et d'activité²⁴, (Piriou, Hély, in Dubar, 2004, annexe 6, p. 70)²⁵. La question pointée ici n'est pas celle de la gouvernance du système universitaire ou de recherche par le développement d'emplois contractuels, mais bien plus celle de la prise en compte, dans la dynamique de professionnalisation scientifique, de cette diversité de statuts, spécialement dans les laboratoires de recherche, CNRS et universitaires. Dans les laboratoires associés au CNRS, en Ile de France, la population de personnels permanents représente en moyenne 39% du total des membres²⁶. La grande majorité étant constituée de doctorants (33 doctorants en moyenne sont encadrés dans ces laboratoires) et de personnels non permanents, associés, ATER, post-doc, chercheurs sur contrat. Qu'en est-il de la contribution, de l'évaluation et de la reconnaissance dans la mutualisation de la connaissance sociologique (contrats, recherche, financements, publications...) de ces personnels non permanents ? Cette question reste très largement non posée dans les analyses sur la professionnalisation de la sociologie et ses enjeux de qualification (cf. tableau 6).

...à celle du secteur public

- 17 Longtemps la sociologie a été représentée comme fortement professionnalisée dans le secteur public (Chenu, 2002). Or, la faible représentativité du secteur académique dans les débouchés des sociologues fait plus largement écho à celle du secteur public. Dans ce secteur, les diplômés de sociologie trouvent moins d'emplois que dans le secteur privé (cf. tableau 7). Le premier représente 37% de l'ensemble des emplois pourvus par les diplômés de sociologie. Le secteur privé couvre 63% des emplois pour tous les niveaux de titres et 58% pour les niveaux 5 et 8 de sociologie. C'est une caractéristique de la sociologie par rapport à d'autres disciplines incluses dans les sciences humaines (philosophie, lettres, etc.) et dans les sciences sociales (droits, sciences politiques) (Piriou, 1999). La part relativement plus grande des débouchés dans le secteur privé, en sociologie, est sans doute en partie due à sa faible et tardive organisation comme discipline d'enseignement secondaire (Chenu, 2002 ; Piriou, 1999). Au sein de ces deux secteurs d'emploi (privé et public), on estime à 46% le pourcentage d'emplois de sociologues, c'est-à-dire d'emplois où les diplômés peuvent mettre en pratique leurs savoirs, voire mettre en œuvre une pratique de sociologue. Cette estimation statistique s'accorde avec une dimension plus subjective de l'identification « comme sociologue ». 40% des diplômés de sociologie (aux niveaux M et D), hors secteur académique, se reconnaissent professionnellement comme sociologue (Piriou, 1999). Ces emplois « de sociologue » sont exclusivement des emplois de cadres et sont occupés par les diplômés d'un Master et d'un Doctorat en sociologie. Parmi ces emplois de sociologues, la part de l'Université et de la recherche représente 14% et le marché du travail que nous appelons « praticien » (hors secteur académique) 86%.

IV. Le secteur praticien : vers une professionnalisation « appliquée » de la sociologie

- 18 « La professionnalisation implique l'existence d'une communauté unie par des consensus minimaux et engagée dans une entreprise de persuasion du public. Dans le même temps, elle s'inscrit dans un contexte d'invention de nouvelles activités professionnelles spécialisées, d'activités de service, d'encadrement et d'expertises » (Paicheler, 1992 p. 24). Cette analyse appliquée à la psychologie moderne, nous rappelle que la professionnalisation est un travail politique et délibératif (qui revient à l'élaboration d'une rhétorique partagée). Tout en posant les conditions possibles « de nouvelles inventions », comme le souligne Paicheler (1992, p. 24), la professionnalisation ne constitue pas une remise en cause radicale d'un ancien état. Elle peut même être perçue comme conservatrice (Mac Intyre, 2006). Le travail politique et collectif d'ordonnement, de hiérarchisation (d'accords et de désaccords autour, notamment de ces nouvelles spécialités, activités, professionnels) dans lequel une discipline (ou un métier) s'engage collectivement dans son effort pour se professionnaliser revient à poser les termes d'une évolution, sur la base de laquelle des prémisses peuvent être partagées et assumées. Dans ce travail politique et délibératif²⁷, et en particulier dans le cas de la sociologie, il faut souligner la place prépondérante de la raison pratique (Descombes, 2007). Le travail politique et délibératif des sociologues sur les nouvelles opportunités d'emploi, les nouvelles spécialités, les nouvelles compétences, les nouveaux publics... se construit et se réalise dans un contexte de contraintes nouvelles et fortes (LMD). Autrement dit, la professionnalisation de la sociologie, à travers le développement de ses applications, fait débat au sein même du secteur académique et n'est défendue durant longtemps que par une minorité de sociologues (Piriou, 2006, Dubar, 2006). Les lettres de l'ASES²⁸, sur les DESS, la réforme des LMD, en particulier, rendent compte à la fois de cette division à l'intérieur du secteur académique et de ce que la professionnalisation est redevable aux réformes universitaires.
- 19 Pour autant, la professionnalisation de la sociologie témoigne aussi des contraintes fortes d'un marché du travail académique pour le moins tendu face à un marché du travail « praticien »

qui profite de l'essor des activités de médiation et de celui des demandes d'expertises sociales. Leur périmètre s'élargit à différents domaines d'intervention (Verpraet, 1988, Henry et al., 2006). Ce marché du travail privé, caractérisé par l'essor de demandes et d'emplois susceptibles d'être pourvus par des diplômés de sociologie constituent des opportunités pour élargir les contours de l'exercice professionnel de la sociologie et des positions à partir desquelles est produite la connaissance sociologique (Osborne, 2004, Piriou, 2006). Mais c'est autour de prémisses partagées que le travail politique d'ordonnement des nouvelles activités, délibératif entre pairs et de persuasion du public s'élabore. Pour relever les défis d'une contrainte forte de professionnalisation des études de sociologie (Chenu, 2004 ; Dubar, 2002 ; Piriou, 2006) et d'une réforme de ses filières de formation, les sociologues académiques vont nuancer le formalisme des enjeux de légitimation de l'identité des sociologues. Il ne s'agirait plus d'exiger à la fois un engagement sociologique personnel et une validation par l'institution débouchant sur une catégorie institutionnalisée, mais un double ancrage dans la discipline et dans le milieu d'action fondé sur l'usage direct et indirect de la sociologie et leur reconnaissance par des acteurs (Dubar, 2002, p. 113-114). « L'exigence éthique » d'une inscription des « compétences opératoires », des « savoir-faire » d'expertise (...) dans la tradition sociologique », est une prémisses académique, partagée par les sociologues praticiens qui en font une condition de leur reconnaissance et de leur attachement à la sociologie.

IV.1. Des prémisses partagées entre sociologues académiques et sociologues praticiens

20 Bien que cette réalité ait été longtemps sujette à débat²⁹, il semble aujourd'hui acquis dans la discipline qu'il existe des sociologues praticiens. La professionnalisation « appliquée » de la sociologie s'accompagne à la fois d'une reconnaissance des sociologues praticiens, mais aussi d'un encadrement et d'une canalisation de ses applications, notamment par les associations représentant la discipline. L'APSE³⁰ dédiée aux sociologues exerçant en entreprise ou aux publics de la sociologie d'entreprise conduit un travail d'encadrement associatif et de valorisation à travers l'édition d'une revue « Sociologies pratiques », abritée par les PUF, classée parmi les revues de Rang A par le CNRS en 2008. La « canalisation des applications » (Paicheler, 1992, p. 178), la reconnaissance et la valorisation d'un exercice praticien de la sociologie sont aussi conduites au sein du secteur académique par l'AFS, représentante nationale de la sociologie française³¹. Le « segment »³² praticien de la sociologie est représenté par le vice-président de l'AFS³³ et le Comité [interne] d'action de la sociologie professionnelle (CASP)³⁴.

L'ancrage des praticiens dans la tradition sociologique

21 Il intéressant de rappeler les principaux éléments autour desquels ces praticiens motivent leur appartenance à la sociologie. Bien que certains de ces éléments soient différents de ceux qui organisent la pratique de recherche classique (évaluation par les pairs, production de connaissance pour la connaissance) (Merton, 1973, Weber, 2002 [1919])³⁵, d'autres montrent que les lignes de partage entre les deux segments (académique et praticien) ne conduisent pas à des lignes de rupture. Ainsi, le rattachement disciplinaire et « le social » comme objet propre de l'action du sociologue constituent deux éléments producteurs de l'identification de soi comme sociologue (Piriou, Gadéa, 1999). La référence à l'objet de connaissance sociologique transcende les différences et les divergences entre les praticiens, en termes de pratiques, de postures, de méthodes. Lorsqu'on est sociologue praticien, au-delà des différences de définition de l'exercice de sociologie (recherches appliquées, conseil, intervention...), on se sent sociologue, non tant parce que l'on détient des techniques, que parce que l'on dispose et que l'on transmet un système d'interprétation, pour comprendre le réel, différent de la manière dont les autres analysent le monde (Piriou, 2006). Ce qui caractérise et regroupe tous

ces sociologues ou professionnels convertis³⁶ à la sociologie, n'est pas d'abord technique (les outils de l'enquête : questionnaires, entretiens...), mais avant tout intellectuel.

22 Une autre dimension commune de l'appartenance sociologique met en évidence la posture critique – militante (Corcuff, 2002). Une composante de l'identité qui est autant présente dans les discours des sociologues praticiens que dans ceux des sociologues académiques (Piriou, 1999, 2006). Elle traduit une volonté de justifier l'identité du sociologue et de la discipline par les principes axiologiques qui guident la production de connaissance (Boudon, 1990, p. 259). Ces principes sont construits sur la légitimité des liens entre la sociologie, la politique et la définition de l'ordre social, entre l'analyse et l'action, entre la sociologie et le public. La dimension militante et critique ne s'épuise pas dans la seule analyse de la société. Chez les sociologues praticiens, elle vise des buts de transformation qui les conduit à mettre l'accent, par la production sociologique, sur les effets de transformation ou de consolidation de la société par le système, le pouvoir, des types de rationalité stratégique, par des collectifs.... En contre point, se dessinent les éléments paradigmatiques, conceptuels et théoriques de la tradition sociologique, représentée différemment par Bourdieu, Touraine, Dubet, Crozier, Reynaud... qui constituent les héritages dans lesquels puisent les praticiens (Piriou, 2006, Dubar, 2006). A cause de ces prémisses, les sociologues praticiens se sentiraient assez éloignés de la définition de la sociologie appliquée états-unienne, soit « *une sociologie mise au service d'un objectif défini par un client* », dont la fonction est de « *trouver des solutions à des problèmes qui [nous] sont présentés aux sociologues ou de légitimer des solutions déjà trouvées* » (Burawoy, 2006). Certes leur travail d'analyse, de conseil, d'accompagnement, de pilotage, répond à une question plus ou précise du commanditaire. Elle peut être aide (parmi d'autres) à la résolution d'un problème, ou à la mise en œuvre de moyens pour réaliser un projet. Celui-ci peut être relatif à l'impact d'une réforme technologique ou organisationnelle, à l'aménagement du temps de travail, à l'embauche massive de jeunes diplômés, à l'ouverture d'une école sur son environnement, à l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, à un projet local d'insertion par l'habitat, à la prévention de la délinquance, au développement d'emplois de service, etc. Cependant, le travail critique de reformulation de la commande / demande, des problèmes énoncés et des soi disant dysfonctionnements, constituent effectivement la matière première de l'exercice praticien tel qu'il est défendu par les sociologues (Piriou, 2006). De ce point de vue, les relations entre client (public) et sociologue (praticien) engagent bien une « relation dialogique », faite d'ajustements réciproques et de discussions dont les orientations seraient à la fois téléologique et axiologique (Boudon, 1990). Il semble que l'exercice praticien de la sociologie en France (parce qu'il s'ancre dans la tradition ?) est plus proche de l'idéal type de la sociologue états-unienne publique tel qu'énoncé par Burawoy, que dans celui de la sociologie états-unienne appliquée. Il se peut aussi, qu'à l'instar de ce qu'observe l'auteur dans la pratique, les frontières entre les types de sociologies extra-universitaires (publique, appliquée) et universitaire (professionnelle, critique), soient souvent floues (Burawoy, 2007). En France même, le contexte contemporain de l'exercice de la sociologie et la professionnalisation de la discipline participent au métissage de ces types idéaux (Lahire, 2002, Piriou, 2006).

23 Ces éléments de l'appartenance sociologique des sociologues praticiens constituent des consensus minimaux qui servent à se persuader du respect des critères de reconnaissance et d'appartenance à la communauté sociologique. Il en va ainsi de l'accent mis par ces sociologues sur l'éthique professionnelle. Les enquêtes menées auprès de 440 diplômés de sociologie, se déclarant sociologues et/ou faisant usage de la sociologie dans leur emploi, indiquent que leur identification à la sociologie, et pour certains leur identité de sociologue, n'est pas seulement celle de professionnels faisant usage de techniques et de théories sociologiques, mais aussi de personnes défendant dans leur travail, une posture sociologique, c'est-à-dire critique, distanciée, savante sur les modes scientifique, militant ou intervenant.

(Piriou, 2006, p. 208). Si ces prémisses constituent à juste titre des éléments de rhétorique professionnelle, elles sont néanmoins structurantes du point de vue des postures et des logiques d'identification. Elles étayent des pratiques professionnelles qui résistent parfois difficilement aux contraintes de l'intervention, du statut et de la commande (cf. Piriou, 2006, pp. 153-161).

L'évolution des pratiques scientifiques vers les applications

- 24 L'évolution suivie par les pratiques scientifiques des spécialistes en sciences sociales et notamment des sociologues favorise sans doute aujourd'hui l'existence d'une communauté de sociologues unis par des consensus minimaux sur la professionnalisation de la sociologie, l'utilité de la sociologie, l'enrichissement des pratiques et des postures. Bien qu'énoncée de manière plus ou moins franche, l'idée selon laquelle, la professionnalisation de la sociologie³⁷ est légitime paraît suivre son chemin. Dans divers segments de la sociologie académique sont évoqués « *L'urgence d'une professionnalisation* » (Dubar, 2002), « *l'impératif moral* » d'un intérêt pour « *l'organisation des débouchés hors de l'enseignement supérieur et de la recherche* » (Chenu, 1999, in Dubar, 2002, p. 110). Il est possible de relier l'engagement de la communauté dans cette entreprise de professionnalisation (appliquée) au fait des évolutions (voire des transformations) encourues par la tradition sociologique, dont la démarche de recherche peut de moins en moins être tenue à distance de la décision et de l'action. Ces évolutions peuvent être reliées aux changements intervenus dans la seconde moitié des années 80, au sein même du champ scientifique.
- 25 Appelé « tournant descriptif » (Quéré, 1992) et mode 2 de production (Gibbons et al., 1994), la transformation du champ des pratiques scientifiques a conduit à la modification d'un certain nombre d'aspects liés à la production de la connaissance (concepts, pratiques, usages). L'autonomie scientifique³⁸ s'en trouve affaiblie, mais le caractère empirique et les questions liées à ses usages, à l'utilité de la science, à ses développements, en lien avec la commande de plus en plus diversifiée s'en trouvent renforcés (cf. Piriou, in Dubar, 2004, annexe 5, p. 65).
- 26 Selon ces travaux, la connaissance en sociologie consiste de plus en plus en une connaissance orientée vers la résolution de problèmes, engageant une multiplicité d'acteurs hétérogènes qui participent à définir une question particulière, traitant un problème particulier, dans un contexte situé (Gibbons et al., 1994, in Osborne, 2005). Les conséquences en sont diverses. Les sociologues sont conduits à redéfinir ou à réfléchir à leur action, par rapport au monde social, au monde politique, économique. Comme sociologues on en attend une pertinence pour l'action, et eux-mêmes peuvent être amenés à reconsidérer leur pratique, non sans incidence sur leur activité d'enseignement, de recherche et sur la reconnaissance que les acteurs ont de ces professionnels de la connaissance. C'est conscient des effets de la conjoncture sociale sur l'Université que Philippe Cibois en 1996, à la suite de Michel Amiot en 1984³⁹, pose les bases d'une réflexion sur le rôle des enseignants face à la massification de l'enseignement supérieur et aux changements des missions de l'Université. « *Comment faire des cours, comment faire faire des TD, comment faire subir un contrôle continu, des examens, pour des étudiants dont beaucoup ne sont pas mus par une vocation, n'ont pas choisi la discipline, que par contingence, par exemple le désir d'être admis dans un IUFM* » (Cibois, 1996, pp. 1-2).
- 27 La professionnalisation « appliquée » de la sociologie crée un contexte où les barrières ne sont pas abolies, mais redéfinies. Certes, il reste des différences entre les mondes (académique et praticien), mais on ne peut plus justifier de ces différences à partir de cadres d'analyse et des catégories traditionnelles en sociologie, comme celle « d'identité », qui ont longtemps réifié la frontière, voire la rupture entre science et application (Piriou, 2007). Des recherches sur la sociologie académique attestent que « *la constitution des faits relatifs à l'organisation des activités sociologiques au sein du monde académique français de l'après-guerre aux années 2000 montre qu'il existe des liens entre exercice académique de la sociologie et exercice hors académie de la sociologie et qu'on ne gagne rien en tout cas à décrire ces activités comme totalement séparées* » (Houdeville, 2008)⁴⁰. D'autres données paraissent confirmer la diffusion

du modèle « expert » de production des connaissances (des applications) dans la composante scientifique. Pour cela, il convient de se détacher des critères formels (normes, catégories sociales), pour conduire une sociologie plus pragmatique. Sur la base d'une recherche menée auprès de 44 unités de recherche en sociologie d'Ile de France, on dénote d'abord une même inclination pour les recherches qualitatives (plutôt que quantitatives et statistiques) qui font la marque professionnelle des sociologues praticiens pour se distinguer d'autres concurrents (Dubar, 2004 ; Piriou, in Dubar 2004, Annexe 5).

28 Ensuite, on constate que « la plupart du temps, les concepts sont plus utilisés comme des « outils de connaissance » que comme des « emblèmes théoriques » et que les sociologues académiques, comme les sociologues praticiens, témoignent d'une attraction commune pour les grilles de lecture individualistes (notamment interactionnistes, compréhensives) (Dubar, 2004, p. 17 ; Piriou, 2006, p. 41). La production de connaissance est fortement marquée par l'empirisme, la contractualisation et ses contextes (demandes, terrain, questionnements sociaux, politiques, économiques...). En Ile de France, par exemple, la grande majorité des centres de recherche étudiés (38 laboratoires sur 44) conduisent des recherches sur contrats, financées par des clientèles extérieures à la communauté scientifique (Piriou, in Dubar 2004, Annexe 5, p. 63). Pour plus de la moitié de ces unités, les enveloppes financières de ces contrats représentent 80% ou plus des budgets globaux de ces laboratoires de recherche. Les champs de ces contrats de recherche recouvrent assez bien celui des actuels Masters⁴¹ professionnels en sociologie entre le domaine du travail (emploi, professions, entreprise) ; celui des politiques sociales ; de la ville, de l'éducation / formation (cf. Piriou in Dubar 2004, Annexe 5, p. 65 ; Piriou, 2006, p. 246). Enfin les clientèles des sociologues académiques ne sont plus uniquement, loin s'en faut, les administrateurs des organismes ministériels ou des grandes agences de recherche (cf. Piriou in Dubar 2004, Annexe 5, p. 64). Les acteurs qui financent les recherches scientifiques sont aussi des régions, des mairies, des associations professionnelles, des entreprises, des villes, etc.) (Piriou, in Dubar, 2004, p. 64). Sur ce point on constate que 50% des demandes faites auprès des chercheurs (ou dont les chercheurs se saisissent) s'apparentent aux demandes adressées aux praticiens. Non seulement, les sociologues académiques et praticiens se partagent (en partie) les mêmes clientèles, mais aussi les thèmes des demandes se recouvrent partiellement. Il est ainsi possible d'avancer que la tendance appliquée de professionnalisation touche aussi le secteur académique de la sociologie. Les carrières des sociologues académiques en témoignent par le cumul d'activités dites « d'intervention » [avec les activités proprement académiques (recherche, enseignement)] qui recouvrent des pratiques de conseil, de formation, d'expertise, de médiation, auprès d'un public varié (Houdeville, 2008).

IV.2. Une plus forte correspondance entre les domaines de spécialisation des formations et les débouchés types des sociologues

29 Les applications qui s'étendent et se diversifient constituent l'un des signes clairs de la dynamique que l'on prête au processus de professionnalisation « appliquée » d'une discipline (Paicheler 1992 ; Heilbron, 1986). Dès les années 80, le développement et la diversification des applications, des demandes de sociologie et des publics de la discipline, sont évoqués dans des articles (de Montlibert, 1982). Mais c'est surtout à la fin des années 90 qu'une véritable entreprise de persuasion de l'existence d'un « foisonnement » des applications est engagée en interne et vis-à-vis du public (Legrand et al., 1994, 1997, 2004). En dehors même de la commande publique, la réalité de ce foisonnement a longtemps été relatée par des sociologues qui avaient une connaissance indigène de la commande « privée » et des pratiques non académiques. Elle est donc très subjective (Desjeux, 1995, pp. 95-98, in Chenu, 2002, p. 57). Durablement aussi, les sociologues ont considéré que ces applications ne débouchaient pas sur des filières d'emplois de sociologue. L'invisibilité de correspondances claires entre demandes,

applications et emplois, a ainsi conduit au constat d'une absence de professionnalisation et même de « métérisation » (Chenu, 2002, p. 54).

30 Il est possible, aujourd'hui, de relier ces applications, aux formations et aux diplômes, ainsi qu'à des grands secteurs d'emplois types pour les détenteurs d'un titre en sociologie. C'est sans nul doute une observation qui tranche avec celle faite à partir de données qui ont presque 10 ans (Chenu, 1999, 2002). L'observation des domaines de spécialisation des formations de sociologie et des secteurs d'activités indiquent à la fois une constance des débouchés types pour les sociologues et leur amplification. Autrement dit, les données empiriques montrent que les secteurs traditionnels restent largement ouverts aux diplômés de sociologie. Ils témoignent par ailleurs de la consolidation de secteurs émergents dans les années 90. La stabilisation des domaines de spécialisation des formations de haut niveau (DESS, Masters) et des débouchés types sont d'autres critères pertinents du processus de professionnalisation « appliqué » de la discipline. Une analyse plus qualitative des contenus d'activité, des statuts, des savoirs mobilisés, dans ces différents secteurs type de débouchés permet de préciser les modalités de construction des carrières de sociologues, autour de quatre types de pratiques.

Trois grands domaines de spécialisation et un enrichissement des fonctions organisent l'offre de formations en sociologie

Les offres de formation

31 Sur les 123 Masters recensés par la DEP comme Masters de sociologie, 59 Masters sont reconnus comme Masters Professionnels, 43 comme Masters Recherche. 23 sont identifiés « indifférenciés ». Parmi ces Masters, et contrairement à ce que l'on constatait dans les années 90, la majorité porte l'intitulé de la discipline « sociologie » : 63% des Masters professionnels, 67% des Masters recherche, 57% des Masters indifférenciés. L'intitulé « sociologie » est complété par des spécialisations. Celles-ci désignent principalement des domaines de spécialisation. Parmi ces secteurs ou domaines d'activité, dans les Masters de sociologie, le secteur du développement est le plus important. Il regroupe 24 formations. Le domaine du développement est associé au champ « urbain et à la dimension locale » (5), mais aussi à l'aspect « économique » (6). Le domaine des « politiques » occupe le second rang et recouvre 16 Masters. Les politiques concernent principalement les aspects « sociaux », « culturels », et fait récent, les questions liées aux migrations et aux religions. Le domaine du travail et des organisations reste un domaine typique de spécialisation des formations de sociologie. Il concerne 14 Masters. Cette spécialisation est aussi souvent qu'avant circonscrite au secteur des organisations et des entreprises (9). Elle prend une tournure plus globale en s'ouvrant à la question plus générale et externalisée de l'emploi (5) et des organisations (7). Moins souvent les contreparties des Masters sont identifiées en termes de fonctions et de pratiques. Néanmoins ces deux manières de caractériser le débouché du Master de sociologie commencent à être utilisées, cela constitue une nouveauté. Les fonctions et les pratiques repérées dans les intitulés des Masters reflètent bien l'enrichissement des carrières et des positions d'exercice de la sociologie constaté dans les enquêtes (Piriou, 2006, Legrand et al., 1994, 2004). Les Masters de sociologie peuvent ainsi déboucher sur des fonctions d'expert ou d'expertise (5) ; de management, de responsable, de direction et de conduite d'études, d'équipes, de projets (10) ; d'ingénierie (4) ; de médiation (5), d'intervention (7) ; d'évaluation (2), de formation (5) ; d'études (11).

Les secteurs d'activité et d'embauche

32 Les secteurs d'activités dans lesquels les diplômés de sociologie sont susceptibles d'occuper un emploi de sociologue d'une certaine manière ancrée dans la tradition sociologique recouvrent bien l'offre de formation affichée par les Masters. Les observations montrent que si les positions (axiomatique et axiologique) que les sociologues revendiquent couvrent la gamme classique des paradigmes et théories organisant la matrice disciplinaire de la sociologie (notamment du travail), la pratique de la sociologie reste aussi fortement organisée

et fondée par l'ancrage sectoriel pour tous (Dubar, 2006), et plus particulièrement sur les contraintes de l'intervention pour les sociologues praticiens (Piriou, 2006). Le champ dans lequel intervient le praticien, l'objet social (ville, jeunes...) est un élément moteur d'une production de connaissance à laquelle les références théoriques et la posture, mais aussi les références disciplinaires et extra-disciplinaires⁴² sont subordonnées. Les références disciplinaires, théoriques ou normatives toujours présentes deviennent les conséquences des nécessités de la pratique des sociologues praticiens. Celle-ci serait plus directement dépendante et construite à partir des nécessités concrètes et extérieures par rapport à celles de la formalisation scientifique.

33 Les différentes enquêtes confirment que les entreprises (privées et publiques) ont été et restent des employeurs importants pour les diplômés de sociologie (22%) (cf. tableau 8).

34 Plus récemment, d'autres secteurs deviennent de forts pourvoyeurs d'emplois pour les diplômés et d'emplois à vocation sociologique.

35 Dans le secteur public, les plus récents et les principaux employeurs de diplômés de sociologie (et de « sociologues ») sont les services décentralisés de l'Etat offerts aux personnes, au niveau des régions, des départements, des villes (22%). Viennent ensuite les services centraux, comme les ministères (15%).

36 Dans le secteur privé, on dénombre deux principaux employeurs : les bureaux de recherches appliqués indépendants (15%), de conseil et d'études ainsi que les associations (14%) (cf. tableau 8). Ces bureaux de conseil et d'études dans lesquels les sociologues travaillent, parfois sous cette désignation, ont des spécificités qui les séparent des grands cabinets de type anglo-saxon, tel « Accenture » (autrefois dénommé « Arthur and Andersen »). Comme l'a montré Odile Henry, ces structures revendiquent une culture plus universitaire et de sciences sociales, qui les rapproche de la recherche appliquée (Henry, 1992). Ils réalisent plus, ou au moins autant, d'études, de formation que de conseil. Le périmètre de leur clientèle est plus large (associations, collectivités, entreprises). Ils peuvent certes répondre à la commande privée, mais aussi publique, dans laquelle certains d'ailleurs se spécialisent. Ils se démarquent souvent d'une pratique consultante, gestionnaire, à forte dimension de conseil financier. Ils défendent une pratique plus distanciée, de « qualité », de moyen ou long terme, « cousue main » (Piriou, 1999, p. 145). Ces structures peuvent recouvrir des statuts d'indépendants, c'est-à-dire de sociologues sur contrats qui s'associent entre eux.

V. Les pratiques professionnelles auxquelles destinent les études de sociologie

V.1. Les critères de construction de la professionnalisation et les dimensions d'organisation des pratiques de sociologie

37 Une approche plus qualitative permet de préciser ce que recouvrent concrètement les emplois à vocation sociologique dans ces secteurs du marché praticien et de les relier à ceux qu'occupent les sociologues dans le secteur académique. Il convient pour ce faire d'aller au-delà des intitulés administratifs les plus couramment utilisés qui informent peu sur les pratiques qu'ils recouvrent, lorsque ces catégories ne se révèlent pas tout simplement absconses⁴³. Cela dit, ces catégories d'études méritent d'être analysées, non pas tant pour les personnes, les activités, et les responsabilités qu'elles incluent, mais pour les éléments de l'activité qu'elles excluent. Ainsi, les intitulés classiques d'emplois comme ceux de chargés d'études de mission, de projet, cadres administratifs, cadres RH, agent recouvrent quatre pratiques bien distinctes qui font évoluer les topiques traditionnelles de la sociologie académique: notamment celle qui sépare la connaissance de la décision et/ou de l'action, et les hiérarchise (Bourdieu, 1998, p. 298). Cette catégorisation par type de pratique renvoie à la nécessité de relier cet espace professionnel et institutionnel de segmentation à sa traduction concrète en termes de classification des secteurs,

d'emploi, du statut et des pratiques des diplômés de sociologie. Cela conduit, à partir d'une occupation de sociologue (à la différence d'une profession de sociologue) (Hughes, 1971, p. 388) et dans une perspective générale de professionnalisation, à préciser les critères de qualifications (niveaux de formation), et les statuts qui leur sont rattachés.

Compétence, qualification, statut

38 En France, trois critères sont établis et partagés pour catégoriser les emplois et analyser le processus de professionnalisation. Le premier est la « qualification » (Naville, 1961). La qualification renvoie aux titres et/ou aux diplômes. Les niveaux 5 (Master, DEA, DESS) et 8 (Doctorat) sont généralement requis pour prétendre à une occupation de sociologue (Piriou, 1999, 2006)⁴⁴. Le second est la « technicité sociale » (aussi appelée compétence) : elle recouvre dans l'emploi, les modalités de mise en exercice d'une connaissance sociologique dans le cadre des activités (les pratiques sociologiques). Cette technicité sociale exige l'acquisition de connaissances héritées de la formation par un processus de socialisation, mais aussi un savoir-faire social, reconnu, construit en cours de carrière (Tanguy, 1994). Cette double dimension de la technicité sociale (acquise, construite) requiert que la pratique sociologique soit doublement ancrée, dans la tradition (la discipline) et dans l'action (le secteur de la pratique sociologique). Le troisième critère est le statut socioéconomique (Naville, 1961). Surtout dans le cadre d'activités salariées dont « *la fonction résulte de l'organisme où elles peuvent prendre vie* » (Naville, 1961, p. 235), l'accumulation d'expériences et de titres conduit à des situations hiérarchiques ou des statuts et des carrières plus rentables du point de vue socioéconomique. Cette mobilité socioprofessionnelle ascendante est une marque de professionnalisation (Hughes, 1971, Naville, 1961). Pour les sociologues (à l'instar d'autres spécialistes) cela se traduit par l'accès à des statuts de cadres supérieurs, dirigeants (chez les praticiens) ou à des charges et des grades plus élevés (chez les sociologues académiques) ; Dans les deux cas à de meilleures rémunérations (Piriou, 1997 ; 1999 ; 2006).

Des pratiques de la sociologie organisées entre savoir et pouvoir

39 La typologie des pratiques sociologiques qui organise l'espace professionnel (et institutionnel) de la sociologie permet donc de croiser le niveau requis construit en cours de formation, et par l'expérience, avec le niveau hiérarchique de l'emploi et/ ou de ses pouvoirs. Ainsi, deux axes (ou deux dimensions) ordonnent cette typologie en quatre pratiques. Le premier est celui du savoir. Il recouvre les connaissances, les savoir-faire ou les compétences résultant de la formation et de la qualification (Master vs Doctorat, voir tableau statistique 8) mais aussi de l'expérience personnelle. Ceci est surtout vrai hors du secteur académique non organisé et hiérarchisé en charge et en grade. Le second est celui du pouvoir. Certains emplois n'impliquent aucune prise de décision. Seule la "technique", comme type de compétence, est requise. Ce qui est attendu du sociologue est un rapport, une évaluation, une étude, une recherche, un diagnostic... Sur cette base, d'autres personnes se chargent de décider et d'agir, etc. Ce pouvoir bien déterminé n'est pas nul. L'autorité technique est légitimée par l'expérience personnelle de savoirs et de savoir-faire. Cette expérience permet à l'individu de disposer d'un savoir original, d'une certaine autonomie dans les modes opératoires et d'un contre-pouvoir face aux pressions ou aux directives de la direction. Cependant, dans le cas des sociologues, l'exercice de ce pouvoir engage souvent des rapports de force avec la hiérarchie, parfois un retranchement professionnel (Alter, 1994 ; Courpasson, 1999 ; Piriou, 2006, p. 209). D'autres emplois de sociologue impliquent une prise de décisions, une responsabilité de type social (et plus seulement technique) ou un pouvoir d'influence directe sur les décisions (Naville, 1961). Autrement dit, les sociologues peuvent pratiquer en position de deux types de « pouvoir » : technique (la compétence requise, acceptée et valorisée est seulement technique) et social. Dans le dernier cas, le sociologue a aussi des responsabilités organisationnelles (Bernoux, 1985). Telle est la situation même dans les milieux universitaires et dans la

recherche. Dans le premier cas, le sociologue peut être un professeur, un directeur de l'équipe de recherche. Dans celui du praticien, il peut s'agir d'un manager, responsable d'une structure de recherche appliquée. Dans les deux cas, ces sociologues sont dans l'action (managériale, par exemple et pas uniquement dans l'analyse) et détiennent un pouvoir de décision.

V.2. Les quatre pratiques : études-recherches appliquées / enseignement-formation / conseil / accompagnement-développement

- 40 Ordonnés autour de ces deux axes de pouvoir, émergent trois nouveaux profils types d'exercice de la sociologie aussi représentatifs numériquement que ceux plus traditionnels de recherche (27%) et d'enseignement (21%) : le conseil, l'accompagnement-développement (24%), le management-pilotage (27%) (cf. tableau 7).
- 41 La pratique de recherches appliquées et d'études est la recherche associée à la construction de données ayant pour finalité de produire des connaissances sociologiques par un travail d'analyse. Cette activité est désignée souvent dans le milieu non universitaire par le terme de diagnostic, c'est-à-dire d'enquête formalisée à visée opérationnelle.
- 42 La pratique de conseil est une démarche sociologique d'aide aux décideurs pour préparer leurs décisions, parfois avec des études sociologiques spécifiques, mais plus souvent par une expertise accumulée de connaissances. Les sociologues conseillers peuvent également contribuer à la négociation et à la communication liée aux décisions.
- 43 La pratique d'accompagnement-développement est un travail de traduction et d'analyse d'un problème en propositions d'actions sur du long terme. Accompagner pour un sociologue suppose d'entreprendre un suivi étroit du processus de changement d'organisations, d'établissement (entreprise, association, territoire) et de ses conséquences en suggérant des solutions comme des programmes de formation par exemple.
- 44 La pratique de management (de projets, notamment), pour un sociologue, consiste à prendre la responsabilité d'un service d'études, d'une société de conseil, d'une structure de recherche ou d'une unité opérationnelle. Le sociologue manager (ou « pilote ») a la charge de monter et de diriger une équipe d'études, de définir la commande d'études, le plan d'action, le budget financier, et de peser dans les arbitrages avec les commanditaires. Il ne réalise pas lui-même ni le travail de conseil, ni celui d'étude.
- 45 La distinction empiriquement construite entre d'une part les pratiques de conseil et d'accompagnement-développement et d'autre part celles de management-pilotage recouvre les stratégies de classifications de l'INSEE entre les PCS appliquées aux sociologues. La pratique de management-pilotage est incluse dans les PCS avec une entrée spécifique. Ces sociologues, (que nous appelons pilotes ou managers de projets, par exemple) sont des personnes qui occupent une fonction de management de direction impliquant des responsabilités d'encadrement, de décision. Ils font partie des équipes de directions des organisations (entreprises, associations, administrations), mais ils ne réalisent pas eux-mêmes des recherches, des études ou de la formation spécifiques les PCS de l'INSEE⁴⁵. L'organisation de ces « nouvelles pratiques » de sociologie se fonde sur des catégories administratives qui les ancrent socialement. Un autre indice de leur professionnalisation.
- 46 Les diplômés de sociologie accèdent dorénavant à des carrières professionnelles dans le secteur privé avec des opportunités non négligeables d'ascension sociale. Si cela indique que les compétences de sociologie sont aujourd'hui mieux reconnues, reste à mieux cerner quelles contreparties économiques et socioprofessionnelles les études de sociologie offrent aux étudiants qui s'y engagent, à quels niveaux de diplôme et dans quels types de cursus.

VI. Les contreparties offertes par la sociologie aux diplômés

- 47 L'avenir des disciplines, écrivait Everett C. Hughes, est aussi dépendant des capacités des formations à assurer aux étudiants des revenus ou des prestiges professionnels suffisants (1963, trad., 1996, p. 115). La sociologie a longtemps exclusivement opté pour une organisation scientifique de ses filières universitaires. Contrainte comme les autres disciplines par les réformes universitaires, qui suivent elles-mêmes les politiques européennes, la sociologie développe des formations à visée professionnelle qui accentuent les enjeux économiques des titres.

VI.1. Un taux de chômage en sociologie proche de celui relevé en sciences humaines

- 48 Trois ans après leur entrée dans la vie active, le taux de chômage des diplômés de sociologie est élevé, mais assez proche de celui de l'ensemble des diplômés en sciences humaines. Cette différence entre la situation des sciences humaines et sociales et des diplômés formés dans les autres disciplines est désormais connue. Une analyse plus fine entre les niveaux de diplôme indique quelques intéressantes variations. Si le taux de chômage des diplômés d'une Licence de sociologie (9%) n'est pas différent de l'ensemble des sortants de sciences humaines (10%), en revanche, le taux de chômage des docteurs en sociologie (29%) est un peu plus élevé que pour l'ensemble des docteurs ou doctorants en sciences humaines (20%). Mais cette différence est relative puisque le taux afférent aux sociologues rassemble les docteurs qui ont soutenu leur thèse et ceux qui ne l'ont pas présentée et/ou obtenue (cf. tableau 7). Or, en France, la qualification protège les détenteurs d'un diplôme par rapport à ceux qui ne sont pas allés au bout de celui-ci (Cereq, 2001). L'autre variation importante est celle constatée entre les types de Master, ou de DESS vs DEA. En sociologie, les diplômés d'un Master professionnel affichent un taux de chômage moins élevé (3%) que ceux d'un Master recherche conduisant au Doctorat (10%). Par ailleurs, ils sont mieux « placés » de ce point de vue que l'ensemble des Masters professionnels dans les disciplines relevant des sciences humaines (6%), ou dans de sciences dites « dures » (mathématiques, chimie) (Cereq, 2001).

VI.2. Un taux d'accès difficile au statut « cadre » pour les diplômés de sociologie et de faibles salaires

- 49 En revanche, les taux d'accès aux statuts cadres montrent que les diplômés de sociologie (excepté au niveau du Doctorat) accèdent dans une moindre proportion au statut « cadre » que l'ensemble des diplômés de lettres et de sciences humaines (cf. tableau 7). Ceci est vrai pour les diplômés de niveau 3 (Licence) et de niveau 5 (Master). Mais à ce dernier niveau, on constate encore que la situation des diplômés de Master professionnel est meilleure que celles de leurs homologues issus d'un Master recherche. Huit ans après leur entrée dans la vie active, les diplômés d'un Master professionnel sont 67% à accéder à un statut cadres (rejoignant le taux moyen de l'ensemble des SHS) alors que les diplômés d'un Master recherche demeurent en dessous avec 54% seulement d'accès au statut « cadres » en milieu de parcours professionnel (Piriou, 2006, p. 203, Cereq, 2003). Contrairement aux diplômés d'un Master de recherche, ceux issus des filières professionnelles accèdent aussi à de meilleurs rémunérations et leur temps d'accès au premier emploi est plus court (Piriou, 2006, p. 203). Une vue plus générale des contreparties économiques offertes par la sociologie atténue ce succès. Les diplômés de sociologie, gagnent, en moyenne, des salaires plus faibles que ceux détenus par la moyenne des diplômés de sciences humaines, excepté au niveau de la thèse (cf. tableau 7). Cette situation peut être reliée à la forte place occupée par les professions intermédiaires de la santé, du travail social et de l'éducation dans les emplois en fin d'études de sociologie (Piriou, 2007).

Conclusion

- 50 Le développement de la sociologie en ce début de siècle se joue actuellement à l'aune du développement des filières professionnelles. Par développement il faut entendre la place, la reconnaissance institutionnelle et sociale de la sociologie à la fois en termes d'accès au titre, de formation, d'organisation, de diversification, de spécialisations, d'utilité et de contreparties socioéconomiques. L'analyse du devenir des diplômés de sociologie fait ressortir un grand constat. Il doit être replacé dans le contexte de développement de la discipline française.
- 51 De l'après-guerre jusqu'à nos jours, la sociologie moderne a connu trois grands tournants⁴⁶.
- 52 Le premier, le tournant « scientifique », dans les années 60, suit la création de la Licence et du Doctorat (en 1958). Il est caractérisé par le développement de la sociologie d'enquête, l'organisation de la discipline au CNRS (organisation par spécialités et organisation du corps des premiers chercheurs en sociologie). Il marque aussi l'institutionnalisation de la sociologie à l'Université. Grâce à la création de diplômés (Licence, Doctorat en 58), l'enseignement de la sociologie devient autonome, mais ses savoirs restent réservés à un petit nombre d'étudiants organisés autour de patrons et de cercles (Clark, 1971).
- 53 Le second tournant, dans les années 80, qu'on peut appeler tournant « humaniste », a trait au développement de la sociologie dans deux contextes. L'un est le contexte d'une sociologie universitaire, enseignée au plus grand nombre d'étudiants, à l'organisation des formations et du corps des sociologues enseignants chercheurs avec la création d'une association professionnelle académique, l'ASES⁴⁷. L'autre est le contexte d'une sociologie du Secondaire, qui prend ses sources dans les premiers enseignements de sciences économiques et sociales en Lycée, dès 1966 (Chatel, Grosse, 2002).
- 54 La sociologie suit depuis les années 2000, un troisième tournant que nous appelons « tournant praticien » accru et accéléré par les réformes en cours à l'Université et au CNRS dont on ne mesure pas encore les réelles incidences. Il recouvre des transformations profondes dont on observe déjà les effets sur la qualification (la formation de professionnels et les titres), les marchés du travail, les activités professionnelles. Ce tournant se caractérise par une croissance rapide d'emplois dans les secteurs non-académiques (privés et publics), qui requièrent une expertise et des compétences de sociologie appliquée. La césure avec la situation ancienne se situe dans le fait que l'Université commence à suivre, voire à anticiper cette tendance et ne se suffit plus d'une « mimo-professionnalisation » (Heilbron, 1986). Ceci se traduit depuis les années 2000, par l'augmentation exponentielle de production de diplômés dans les Masters de recherche appliquée « Masters professionnels » (cf. tableau 1 ; graphe 1). En 1995, ces diplômes représentent 23% du total des Masters (de recherche et de recherche appliquée ou Masters « professionnels »). En 2006, les Masters professionnels représentent 70% de l'ensemble des Masters (1130 sur 1636) (cf. tableau 1 ; graphe 1). Si en 2006, la sociologie dépasse les sciences de l'éducation dans la production de Masters, elle le doit à l'inflation récente des formations dites « professionnalisantes » dans ses rangs (cf. graphe 1).
- 55 Sans doute les diplômés investissent en nombre ces formations, parce qu'ils pensent qu'ils ont plus de chances d'obtenir rapidement un emploi hautement qualifié, avec une spécialisation (sociologie urbaine, sociologie de la santé, etc.). La réalité statistique montre d'ailleurs, sans qu'elle soit forcément à la hauteur des attentes, qu'en sociologie, la situation professionnelle des diplômés d'un Master professionnel est meilleure que celle qui attend les diplômés d'un Master de recherche. De ce point de vue, le crédit d'une professionnalisation est à porter à l'offre de formation et au marché de l'emploi praticien, en dehors du secteur académique, dont la visibilité, l'organisation et l'ancrage dans la discipline s'observent mieux.
- 56 Le dernier tournant marque un nouveau stade de développement de la sociologie : sa professionnalisation en dehors du secteur académique. L'évolution institutionnelle paraît favorable à un tel rééquilibrage par la reconnaissance des sociologues praticiens, longtemps tenus en disgrâce (Lahire, 2002, Piriou, 1999). La réforme universitaire incite plus que

jamais au développement des filières professionnalisantes (Licences professionnelles, Masters professionnels, Mst, etc.). Pour rester compétitive, la sociologie tend de plus en plus à se rapprocher du modèle d'organisation suivi par la psychologie (cf. tableau 3), s'éloignant du modèle exclusivement « scientifique » et « humaniste »⁴⁸ qu'elle suivait.

57 Le segment scientifique est aussi concerné par cette inclination appliquée du processus de professionnalisation vers lequel tend la discipline, tandis que les chiffres étayent les interrogations qui se posent sur son essor, voire sur son renouvellement. La baisse importante des diplômes délivrés en sociologie, en dehors des Masters professionnels, au niveau des premiers cycles (DEUG, licence) modifie la place qu'avait la sociologie comme culture plus générale à l'Université (cf. graphe 1). Les statistiques présentées montrent que l'évolution, qui se dessine pour la sociologie, suit une tendance générale qui questionne la plupart des sciences humaines enseignées à l'Université sans vocation « pratique » ou « appliquée » précoce. Si, comme nous l'avons indiqué, la professionnalisation d'une discipline implique l'existence d'accords minimaux partagés entre segments, l'engagement durable (et réel) dans cette voie et le travail de persuasion du public ne pâtiraient-ils pas d'une « course » vers les applications qui se ferait aux dépens ou sans lien avec les composantes intellectuelle et scientifique de la sociologie⁴⁹ ? Cet enjeu de lutte pour la légitimité et la reconnaissance posée par Heilbron (1986), concerne aussi le développement de la sociologie praticienne. Celle-ci fonde son appartenance et sa légitimité sur ce double ancrage, dans le milieu d'action et dans la tradition portée par la sociologie académique. Elle se présente plus comme une sociologie publique, que comme une sociologie appliquée (dans l'acceptation de Burawoy, 2007).

58 Depuis la fin des années 80 et surtout des années 90, dans les lycées, la diffusion et la réception de la sociologie, au sein des sciences économiques et sociales, semblent être plus manifestes. La référence explicite à la sociologie et son poids en termes d'item se renforcent dans les programmes et les manuels⁵⁰. D'autres données d'enquêtes soulignent l'intérêt que les lycéens porte à l'enseignement des SES, en particulier à la dimension sociologique (Hameline, 1998, in Chatel et Grosse, 2002, p. 129). La question des rééquilibrages entre les trois composantes de la sociologie : humaniste, scientifique et praticienne implique sans doute de mieux comprendre et étudier le rôle joué par l'enseignement « secondaire » dans la professionnalisation de la discipline, sa diffusion, sa réception et ses débouchés. Le Capes de sciences économiques et sociales (préparé par les sociologues, par exemple), pourrait être un autre enjeu de professionnalisation, de spécialisations nouvelles, de débouchés dans le secteur des humanités et d'ancrage dans la discipline.

Annexes

Tableau 1. Evolution du nombre de diplômés de sociologie, par niveau de diplôme, par année de 1970 à 2005 (chiffres issus de la DEP, Ministère de l'éducation nationale et du fichier central des thèses) (Les HDR et les DU ne sont pas comptabilisés dans les doctorats)

	DEUG	Licence	Maîtrise	DEA	DESS	Doctoral	Total
1970	526	286	80			24	916
1971	251	345	121			71	788
1972	462	527	279			109	1377
1973	492	784	253			108	1637
1974	497	438	221			120	1276
1975	510	809	285			129	1733
1976	590	691	402			126	1809
1977	807	820	262			174	2063
1979	931	769	471			204	2375
1980	916	918	396			231	2461
1981	1033	793	544	273		246	2889
1982	1202	998	575	298		202	3275

1983	1197	904	535	329		218	3183
1984	1214	876	525	353		205	3173
1985	1422	738	454	328	12	177	3131
1986	1405	939	510	260	9	181	3304
1987	1517	883	543	226	15	188	3372
1988	1612	983	574	258	12	166	3605
1989	1778	1176	636	304	27	106	4027
1990	1885	1265	617	213	13	91	4084
1991	2086	1460	681	342	45	122	4736
1992	2232	1648	723	416	59	100	5178
1993	2607	1817	825	500	166	141	6056
1994	3134	1983	751	488	180	164	6700
1995	3476	2145	835	616	190	197	7459
1996	3206	2626	1003	825	372	152	8184
1997	3134	2416	1033	765	455	163	7966
1999	3446	2242	1001	744	582	140	8155
2000	3415	2282	1090	715	733	156	8391
2001	3736	2259	1055	792	853	128	8823
2002	3875	2522	1195	845	854	130	9421
2003	3771	2768	1314	911	963	103	9830
2004	3434	2818	1442	936	983	157	9770
2005	1365	3056	589	823	948	172	6953
2006	2	2916	21	506	1130	208	4783

Tableau 1

Graphique 1 Evolution du nombre de diplômés de sociologie, par niveau de diplôme, par année de 1970 à 2005



Graphique 1

Tableau 2. Nombre de diplômes produits par discipline (2000-2006) (Chiffres issus de la DEP, Ministère de l'éducation nationale)

SCIENCES HUMAINES	% de baisse ou de hausse entre 2000 et 2006	2006	Rang	Total	2005	Rang	2000	Rang
Total	28% ↓	62 431		Total	79 161		Total	87 193
PSYCHOLOGIE	38% ↓	13 188	1	PSY	17 402	1	21 271	1
HISTOIRE	50% ↓	10 109	2	HIST	14 568	2	20 383	2
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	20% ↑	12 663	3	SC DE L'INFO COMM	14 404	3	10 567	3
SCIENCES DE L'EDUCATION	19% ↑	10 173	4	SC EDUC	10 599	4	8 519	4
SOCIOLOGIE, DEMOGRAPHIE	42% ↓	4 914	5	SOCIO	6 980	5	8 493	5
GEOGRAPHIE	49% ↓	4 285	6	GEO	5 617	6	8 489	6
AMENAGEMENT	33% ↑	3 615	7	AMENA	4 194	7	4 345	7
PHILOSOPHIE, EPISTEMOLOGIE	53% ↓	2 040	8	PHILO	3 157	8	2 714	8
ARCHEOLOGIE, ETHNOLOGIE, PREHISTOIRE	41% ↓	1 243	9	ARCHEO, ETHNO, PREHIST	1 927	9	2 113	9
SCIENCES RELIGIEUSES	33% ↓	201	10	SC RELIG	313	10	299	10
MEDIANE		4 600		MEDIANE	6 299		MEDIANE	8 491

(version agrandie du tableau 2 disponible en document annexe)

Tableau 3. Diplômes délivrés en 2006 - France entière Sciences humaines

(DEPP, MEN)	DEUG	Licence	Master	Doctorat
AMENAGEMENT	105	1 166	2 186	65
ARCHEOLOGIE, ETHNOLOGIE, PREHISTOIRE	0	595	523	94
GEOGRAPHIE	52	2 633	1 401	145
HISTOIRE	43	7 090	2 417	427
PHILOSOPHIE, EPISTEMOLOGIE		1 214	618	173
PLURI SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	0	2 581	788	0

PSYCHOLOGIE	72	8 286	4 162	225
SCIENCES DE L'EDUCATION	204	7 362	1 340	141
SCIENCES DE L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION	268	4 418	3 264	119
SCIENCES RELIGIEUSES ⁰		67	68	19
SOCIOLOGIE, DEMOGRAPHIE		2 916	1 651	208

Tableau 3

Tableau 4. Nombre des diplômes délivrés en 2005 par discipline selon les grands niveaux et rang interne (Chiffres issus de la DEPP, Ministère de l'éducation nationale)

Tableau 4. Nombre des diplômes délivrés en 2005 par discipline selon les grands niveaux et rang interne (Chiffres issus de la DEPP, Ministère de l'éducation nationale)

SCIENCE HUMAINES	DEUG	Rang	Licence	Rang	Maîtrise	Rang	DEA/DESS/ master	Rang	Dكتور	Rang
SCIENCE										
SCIENCE	41	2	31		10		47	16	17	10
AMENAGEMENT	140	2	1 460	7	1121	6	363	4	61	7
ARCHÉOLOGIE, ETHNOLOGIE, PRÉHISTOIRE	3	14	1 131	4	431	4	98	4	71	4
SCIENCE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	1 140	4	4 469	4	3 119	7	1 027	7	164	7
SCIENCE DE L'EDUCATION	191	7	8 416	1	1 111	7	311	2	118	2
GEOGRAPHIE	1 210	7	1 794	7	1 410	6	381	7	118	7
SCIENCE POLITIQUE, ETHNOLOGIE	519	4	1 225	4	421	5	391	4	118	4
SOCIOLOGIE, DEMOGRAPHIE	1 366	2	1 486	4	1 461	4	997	4	171	4
PSYCHOLOGIE	1 361	1	8 118	7	4 161	7	1 617	7	181	7
RESTES	2 776	7	7 111	7	3 014	7	1 181	7	421	7
Total	497		2 427		1 467		477		114	

(version agrandie du tableau 4 disponible en document annexe)

Tableau 5. Nombre de postes offerts aux sociologues dans le secteur académique depuis 2000 (Sources Journal officiel)

	Année	CNRS (sections 36-40)			non fléchés et fléchés sociologie			Université	
		Ensemble			Ensemble			Section 19	
		DR	CR	Ensemble	DR	CR	Ensemble	Sociologues	
Publié en 1999	2000		7	13	20	7	11	18	39
Publié en 2000	2001		11	22	33	11	16	27	29
Publié en 2001	2002		11	17	29	11	22	33	38
Publié en 2002	2003		8	9	17	8	8	16	33
Publié en 2003	2004		4	8	12	5	4	9	25
Publié en 2004	2005		7	9	16	6	6	12	39
Publié en 2005	2006		8	10	18	7	7	14	38
Publié en 2006	2007		9	11	20	9	6	15	40
Moyenne	2000-2007		8	12	21	8	10	18	35

(version agrandie du tableau 5 disponible en document annexe)

Tableau 6. (Source : Rapports d'activité des laboratoires d'Ile de France, sections 36, 40, 38, 39, extraction base de données, Annexe 6, rapport Dubar, 2004, la recherche sociologique en Ile de France, 2004)

	Membres permanents				Membres non permanents			Total	% permanents
	Chercheurs CNRS E.R.	Enseignants chercheurs E.R.	ITA E.R.	S/T permanents Somme	Doctorants E.R.	Chercheurs non permanents (associés, non titulaires, ATER E.R.)	S/T non permanents Somme		
LASMAS	8	5	14	27	10	5	15	42	64
Lan	19	8	2	29	7	8	15	44	65
Geol	8	11	2	21	29	7	36	57	37
Centre de recherche politique Raymond Aron	6	16	3	25	56	0	56	81	31
CETSAH	8	2	6	16	10	7	17	33	48
CSU	17	10	2	29	25	4	29	58	50
CSI	2	5	2	9	10	7	17	26	35
GRASS	6	10	5	21	19	13	32	53	40
GEDISST	8	18	8	34	61	22	83	117	29
TEM	6	11	5	22	26	3	29	49	41
CERSA	10	11	7	28	49	20	69	97	29
CADIS	10	26	8	44	46	8	54	98	45
CSE	17	8	2	27	37	14	51	78	34
CERSES	9	5	4	18	1	13	14	32	36
LOUEST	6	14	7	27	56	12	68	95	28
CERMES	18	2	10	30	11	7	18	48	62
GSPM	5	11	5	17	25	11	36	53	33
CERLIS	18	6	6	30	66	0	66	96	21
GEMAS	8	10	4	22	44	0	44	66	33
Centre de sociologie politique de la Sorbonne	5	11	2	18	48	33	81	99	18
Prétempo	5	14	4	23	26	2	28	51	45
Genies et transformation des mondes sociaux	2	10	2	14	11	0	11	25	36
SEDET	8	16	4	28	81	6	87	115	25
LAIO*	11	3	2	16	20	7	27	43	37

(version agrandie du tableau 6 disponible en document annexe)

Tableau 7 : Débouchés des diplômés de sociologie trois ans après leur entrée dans la vie active (en 2001). Source CEREQ, analyse secondaire, extraction des données diplômés de sociologie de la base de données CEREQ, génération 98

	Secteurs d'emploi			
	privé	public		
Quelle est la part des débouchés professionnels des diplômés de niveau L+ M+ D sur le marché du travail privé et public ? Effectif total = 3233	63%	37%		
Quelle est la part des débouchés professionnels des diplômés de niveau M + D sur le marché du travail privé et public ? Effectif total = 391	58%	42%		
Quelle est la part des emplois de sociologues aux niveaux M + D dans ces deux marchés du travail ? Effectif = 391	46%	54%		
	académique	praticien		
Quelle est la part du segment académique et praticien dans les emplois de sociologues aux niveaux M + D ? Effectif total = 180	14%	86%		
Quel type de pratiques recouvrent les emplois de sociologues aux niveaux M+D ?	enseignement	management	conseil/ développement	recherche / études
Quelle part recouvrent chacun de ces types de pratique ? Effectif total = 180	21%	27%	24%	27%
	tx de chômage			tx d'accès au statut "cadre"
Quels sont les taux de chômage et d'accès au statut "cadre" des diplômés de sociologie comparativement à celui des diplômés de SHS ?	Sociologie	SHS	Sociologie	SHS
niveau L (Licence, Maîtrise)	9%	10%	8%	17%
Niveau Master professionnel	3%	6%	42%	67%
Niveau Master recherche	10%	7%	28%	62%
Total niveau Master	8%	7%	35%	65%
Niveau Doctorat	29%	20%	91%	80%
Quel est le salaire médian des diplômés de sociologie comparativement aux diplômés en SHS ? Salaires en euros par mois, net	Sociologie		SHS	
niveau L (Licence, Maîtrise)	1 022,00 €		1 067,00 €	
Niveau Master professionnel	1 500,00 €		1 680,00 €	
Niveau Master recherche	1 379,00 €		1 560,00 €	
Niveau Doctorat	1 830,00 €		1 829,00 €	

agrandie du tableau 7 disponible en document annexe)

(version

59 Tableau 8. Les employeurs des diplômés de sociologie (niveau 5 et 8) (Sources : enquête Piriou, sur les DESS en France, 2006, enquête SCUIO Nantes, sur les offres APEC destinées aux diplômés de sociologie)

	Enquête Piriou 2002 (287) en %	Enquête Nantes 2000-1 (158) en %
Associations, fondations, syndicats	14%	14%
Entreprises, privées et publiques	22%	18%
Cabinets conseils, bureaux d'études et de recherches appliquées	15%	25%
Sociologues professionnels, indépendants (en libéral)	7%	Pas de données
Ministères, administrations	15%	15%
Régions, villes, communes, mairies	22%	24%
Autres	3%	3%

Bibliographie

Alter N., 1994 - *Le manager et le sociologue*, Paris, Paris, L'Harmattan.

- Amiot M., 1984 - « L'enseignement de la sociologie en France. Résumé et conclusions d'une enquête conduite à l'initiative de la Société française de sociologie », *Revue française de sociologie*, XXV, pp. 281-291.
- Amiot M., 1986 - *Contre l'Etat les sociologues*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, pp. 221-291.
- Benguigui G., 1972 - « La définition des professions », *Epistémologie sociologique*, n°113, premier semestre, pp. 99-113.
- Benguigui G., Monjardet D., « L'utopie gestionnaire. Les couches moyennes entre l'Etat et les rapports de classe », *Revue française de sociologie*, XXIII, 1982, pp.605-638
- Bernoux P., 1985 - *La sociologie des organisations*, Paris, Seuil, p. 51.
- Boudon R., 1990 - *L'art de se persuader, des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard, Points.
- Bourdieu P., 1976 - « Le champ scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2-3, pp. 88-104.
- Bourdieu P., 1984 - *Homo academicus*, Paris, Editions de Minuit.
- Bourdieu P. avec L. Wacquant, 1992 - *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.
- Bref Cereq, 2005 - enquête « Génération 2001 » - Extension docteurs, *Bref* n°220, juin, p. 4.
- Bref CEREQ, 2003 - « L'enseignement supérieur professionnalisé, un atout pour entrer dans la vie active ? », *Bref* n° 195, mars.
- Bucher R., Strauss A., 1992 - « Les mondes sociaux », in Strauss, *La Trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan, (traduction française).
- Burawoy M., «Pour la sociologie publique», *Socio-logos*, Numéro 1, [En ligne], mis en ligne le : 21 avril 2006. URL : <http://socio-logos.revues.org/document11.html>. (article traduit par Daniel Bertaux).
- Chapoulie J.M., 1973 - « Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels », *Revue française de sociologie*, XLV, 1, janv.-mars, pp. 86-114.
- Chatel E. et Grosse G., 2002 - « L'enseignement sociologique au lycée : entre problèmes sociaux et sociologie savante », *Educations et sociétés*, n°9, pp. 127-139.
- Chenu A., 2002, « Une institution sans intentions. La sociologie en France depuis l'après-guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 141-142, pp.46-59.
- Chenu A., 2002, « Une institution sans intentions. La sociologie en France depuis l'après-guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 141-142, pp.46-59.
- Cibois P., 1996 - « Morale provisoire pour l'Université », *Esprit*, 7 juin, pp. 44-54.
- Clark T., 1971 - « Le patron et son cercle », *Revue française de sociologie*, vol. XII, pp. 19-39.
- Corcuff P., 2002 - « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 », LAHIRE B., *à quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, pp. 175-192.
- Courpasson D., 1999 - « Entre fascination et dénonciation. Sociologie et management des organisations », *Sociologie du travail*, n°41.
- Couture D., 1988 - « Enjeux actuels en sociologie des professions », *Sociologie et Sociétés*, vol. XX, n°2, octobre, p. 57.
- Desjeux D., 1995 - « Sociologies extra-universitaires en France », LEGRAND, GUILLAUME et VRANKEN (sous la dir. de), *La Sociologie et ses Métiers*, Paris, L'Harmattan.
- Desmarez P., Tripier P., 1995 - « Sociologie du travail : Science ou profession ? », DURAND C., *Le travail et sa sociologie, Essais critiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 93-97.
- Dubar C., 2006 - *Faire de la sociologie. Un parcours d'enquêtes*, Paris, Belin, Perspectives sociologiques.
- Dubar C., 2002 - « Les tentatives de professionnalisation des études de sociologie : un bilan prospectif », in LAHIRE B. (ed.) *A quoi sert la sociologie ?*, La Découverte, pp. 95-118.

Dubar, C., *La recherche sociologie en Ile de France : Etat des lieux. Projet scientifique. Propositions pour une « Maison Internationale de la Sociologie et des Sciences Sociales »*, Rapport CNRS-Ministère délégué à la recherche, 2004

Dubar C. et Tripiier P., 2003 - *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin.

Farrugia F., 1999 - « Généalogie d'une professionnalisation : la sociologie française de 1945 à 1960 », *L'Homme et la société*, n° 131, pp. 23-42.

Gibbons M., Limoges C., Nowotny S., Shartzman P., Scott R., Trox M., 1994 - *The new production of Knowledge. The dynamics of Science and research in Contemporary Societies*, London, Sage.

Giret J.F., Moullet S., Thomas G., 2002 - « Enquête « Génération 1998 », De l'enseignement supérieur à l'emploi, les trois premières années de vie active de la génération 98 », *Cereq*, décembre, document pdf, <http://www.cereq.fr/enquetegeneration.htm>.

Heilbron J., 1986 - « La professionnalisation » comme concept sociologique et comme stratégie des sociologues », *Journées annuelles de la Société française de sociologie*, éditions du CNRS, pp. 61-73.

Henry O. et al., 2006 - « La sociologie au contact du monde social », in RTP CNRS « Société en évolution, Science Sociale en Mouvement », *Textes d'introduction aux débats, Documents de travail*, Journées de travail des 19 et 20 juin, Abbaye des Vaux-de-Cernay, CNRS.

Henry O., 1992 - « Entre savoir et pouvoir, les professionnels de l'expertise et du conseil », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°195, pp. 37-54.

Houdeville G., 2008, « Source et ressources de la légitimité des sociologues « académiques » », *Sociologies pratiques*, avril.

Houzel G., 2007 - « *Le mille-feuille de l'enseignement supérieur. Remarques préliminaires sur la démographie étudiante* », *Esprit*, décembre, n°340, pp. 23-35

Hughes E.C., 1952 - "Psychology: science or profession", *The American Psychologist*, Vol. 7, n°8, august, pp. 441-443.

Hughes E.C., 1971 - "Professional and Career problems of sociology", in *The Sociological Eye, Selected papers, Chicago and New-York*, Aldine-Atherton, pp. 464-472.

Hughes E.C., 1971 - « Professions: Work and Self », *The Sociological eye, Selected Papers*, Chicago and New York, Aldine-Atherton, pp. 374-386.

Hughes E.C., 1996 - *Le regard sociologique*, Essais choisis, textes rassemblés et présentés par J.M. Chapoulie, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales.

Karady V., 1976 - « Durkheim, les sciences sociales et l'Université : bilan d'un semi-échec », *Revue française de sociologie*, vol. XVII-2.

Karady V., 2002 - « Les sociologues avant 1950 », *Regards sociologiques*, n°22, pp. 5-21.

Klein G., 2000 - « L'aventure des disciplines : Trois thèses dans les études de la science contemporaine », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 109, pp. 393-414.

Lahire, B (dir), 2002 - *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte.

Lautman J., 1983 - « Les sciences sociales et le CNRS, entre la culture et la demande bureaucratique », *Commentaire*, n°21, printemps, pp. 186-187.

Legrand M., et al., 1995 - *Les métiers de la sociologie*, Paris, Travaux sociologiques du LSCI.

Legrand M., Vrancken D., 1997 - *Compétences de sociologues et dynamiques de société*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

Legrand M., Vrancken D., 2004 - (direction), *L'expertise du sociologue*, Paris, L'Harmattan, pp.19-55.

Lisle E., 2006 - « Les sciences sociales en France : développement et turbulences dans les années 1970 », *La Revue pour l'histoire du CNRS, N°7 - Novembre 2002*, [En ligne], mis en ligne le 18 octobre 2006. URL : <http://histoirecnrs.revues.org/document543.html>.

Maurice M., 1972 - « Propos sur la sociologie des professions », *Sociologie du travail*, XIV, 2, avril-juin, pp. 224-225.

Mendras H., 1995 - *Comment devenir sociologue. Souvenirs d'un vieux mandarin*, Paris, Actes sud.

- Merton R.K., 1973 - « The Normative Structure of Science », in *The Sociology of Science. Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Montlibert (de) C., 1982 - « La professionnalisation de la sociologie et ses limites », *Revue française de sociologie*, pp. 37-53.
- Naville P., 1961 - « L'emploi, le métier, la profession », FRIEDMANN G., LAVILLE P., *Traité de sociologie du travail*, Tomes I, Paris, Armand Colin, pp. 231-240.
- Osborne T., 2004 - « On mediators : intellectuals and ideas trade in knowledge society », *Economy and Society*, Volume 33, Number 4 November, pp. 430-447.
- Paicheler G., 1992 - *L'invention de la psychologie moderne*, Paris, L'Harmattan, Bibliothèque de l'éducation.
- Paradeise Catherine, 1988 - « Les professions comme marchés de travail fermés », *Sociologie et sociétés*, vol. XX, n° 2, octobre.
- Pestre D., 2003, *Science, Argent et Politique*, Paris, INRA Editions
- Piriou O., 2008 - « Le nouveau tournant de la sociologie en France dans les années 2000 », *Sociologie pratiques*, n°16, avril.
- Piriou O., 2007 - « *Le travail social et la sociologie : parcours, engagements et usages* », Management et sciences sociales, décembre, pp. 46-60.
- Piriou O., 2006 - *La face cachée de la sociologie. A la découverte des sociologues praticiens*, Préface de Claude Dubar, Paris, Belin, Perspective sociologique.
- Piriou O., « L'analyse des caractéristiques des rapports d'activité des 36 laboratoires d'Ile de France », C. Dubar, *La recherche sociologie en Ile de France : Etat des lieux. Projet scientifique. Propositions pour une « Maison Internationale de la Sociologie et des Sciences Sociales »*, Rapport CNRS-Ministère délégué à la recherche, 2004, Annexe 5, pp. 57-66
- Piriou O., *Pour une sociologie des sociologues. Formation, identité, profession*, Préface de Renaud Sainsaulieu, Saint-Cloud, Editions de l'Ecole normale supérieure, 1999.
- Piriou O., 1999 - « La sociologie, métier ou profession ou quand les sociologues prennent position sur l'exercice de la sociologie », *L'Homme et la société*, n°131, pp. 23-42.
- Piriou O., Gadéa C., 1999 - « Devenir sociologue. Formations, emplois et identités », *Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 25, n°3, septembre, pp. 447- 474.
- Piriou O., 1997 - « La sociologie et ses diplômés. Formations, parcours professionnels et logiques d'identification », *Thèse de sociologie*, Université de Paris-X, Nanterre.
- Portis L., 1999 - « Education Morale et ordre moral : La pérennité d'une sociologie durkheimienne », *L'Homme et la société*, n°131, pp. 9-22.
- Quéré L., 1992 - « Le tournant descriptif en sociologie », *Current sociologie*, vol. 40, n°1, pp. 139-165.
- Rodriguez J., 2007 - *Le pauvre et le sociologue. La construction de la tradition sociologique anglaise 19è-20è siècles*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du septentrion, Le regard sociologique.
- Sainsaulieu R., « Exercice professionnel de la sociologie : conséquences pratiques et théoriques », in J.P. Boutinet (dir), *Du discours à l'action. Les sciences sociales s'interrogent sur elles-mêmes*, Paris, L'Harmattan, 1985
- Sainsaulieu R., « La profession de sociologue en France », in Mendras H., Verret M., *Les champs de la sociologie française*, Paris, Colin, 1988, pp. 247-256
- Tanguy L., 1994 - « Une activité sociale en voie de définition ? », COSTER (de) M. et al., *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, Ed. de Boeck, Université de Bruxelles, pp. 169-196.
- Université de Nantes, 2003 - « Analyse des offres d'emplois de l'APEC à destination des diplômés de sociologie », *documents SCUIO*, Avril.
- Verpraet G., 1988 - « Expert ou médiateurs ? : Les professionnels de l'urbanisme ». *Annales de la recherche urbaine*, n° 37, février, pp. 98-105.
- Weber M., 2002 (rééd) - *Le savant et le politique*, Paris, Essais- Poche, collection 10/18, [1919].

Notes

1 Par « praticien » de la sociologie, nous désignons les diplômés de haut niveau en sociologie (niveaux Master, DEA, DESS, doctorat) qui utilisent les connaissances de sociologie, en dehors de l'Université et de la recherche publique (CNRS, INSERM, INRA...). Ainsi, ces sociologues praticiens sont rémunérés par une organisation privée ou publique (à l'exception de l'Université et des centres de la recherche publique, en tant qu'agent statutaire). Ils peuvent exercer en tant qu'indépendants. Ils ont un statut de droit privé.

2 Direction des études prospectives du Ministère de l'éducation nationale, aujourd'hui DEPP (Direction des études, de la prospective et de la performance). C'est grâce à la DEPP que nous avons pu disposer de toutes les statistiques sur le nombre de diplômés délivrés et de diplômés issus des filières de sciences humaines et de sociologie. Un grand merci pour la promptitude, la compétence et la gentillesse dont Chantal Payras de la DEPP a fait preuve.

3 Centre d'études et de recherche sur les qualifications. En dehors de nos propres enquêtes, les résultats spécifiques sur les diplômés de sociologie sont issus d'une extraction de l'enquête CEREQ 2001 sur la génération « 98 ». Cette extraction a été réalisée par le CEREQ. Nous en avons tiré les statistiques présentées dans l'article. Nous tenons à remercier Stéphanie Moullet de nous avoir permis de travailler sur cette extraction « diplômés de sociologie » et pour la confiance qu'elle nous a accordée. L'échantillon « redressé » de cette sous-population s'élève à 4040 sortants d'un DEUG, Licence, Maîtrise, Master, DEA, DESS, Doctorat de sociologie.

4 Le secteur académique recouvre l'Université et le CNRS.

5 Par discipline, nous entendons une branche de connaissances ou de savoirs, ayant acquis une reconnaissance institutionnelle et universitaire, et ayant gagné son autonomie par rapport à des branches de savoirs plus anciennes. En ce sens, une discipline s'organise en formations « autonomes » (Hughes, 1971, pp. 463-465). Nous n'entrons pas dans des débats de sociologie des sciences qui, notamment, visent à discuter de l'avenir des disciplines scientifiques et de leur pertinence dans la production de connaissances scientifiques qui incite à une interdisciplinarité (Klein, G., 2000).

6 Selon nous, l'exercice réflexif, entendu ici comme « sociologie de l'étude de l'objet », est scientifiquement envisageable, s'il respecte les critères de la démarche « armée » en science, si l'on mobilise un outillage conceptuel et méthodologique classique (Bourdieu, 1980). Comme l'ont défendu Bourdieu (1984), Benguigui et Monjardet (1982) ou encore Heilbron (1986), l'exercice réflexif s'avère même particulièrement intéressant lorsqu'il met au jour la manière dont les sociologues utilisent des catégories qu'ils appliquent généralement à des objets extérieurs comme s'ils étaient tout à fait neutres, pour servir la reconnaissance, la défense, les intérêts de leur propre groupe. Le principe de respect des critères de la démarche scientifique assez communément partagés et rappelés par l'AFS (« problématisation théorique et mise en œuvre d'un corpus systématisé de données empiriques »), ne règle en rien le débat sur les méthodes, les postures, les écoles... Cependant ces critères assurent un minimum de contrôle des analyses et des constats émis dans le cadre d'une sociologie des sociologues, à l'instar de toute autre démarche de sociologie. Sur ce point de démarche, cf. Piriou, 1999, pp. 24-29.

7 Pour ne citer que ces auteurs.

8 Le terme « humaniste » fait référence à la distinction opérée par Karady (1976) entre les vocations affichées par les nouveaux enseignements (disciplines) intégrés dans les Facultés renouvées de la troisième République. L'auteur distingue trois vocations : celles « humaniste » et « scientifique » seraient celle des nouvelles disciplines intégrées dans les facultés de Lettres, celle « instrumentale », des disciplines intégrées dans les Facultés de droit. La sociologie est principalement intégrée dans les Facultés de lettres, sous l'égide de la philosophie, et affiche des ambitions à la fois scientifique et humaniste (fidèles aux projets de Comte et de Durkheim). Mais ses enseignements s'adressent aussi à des étudiants de droit. Sous cet aspect, il est possible d'avancer qu'elle n'est pas totalement dépourvue de visées instrumentales. Cette composante historique de la sociologie a été largement discutée et analysée. Sur cette origine, voire notamment le numéro spécial de *l'Homme et la Société*, Politiques des sciences sociales, L'Harmattan, Revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociales, n° 131, 1999. Le terme « humanisme », dans son sens plus commun (mais qu'inclut en partie la

notion de vocation « humaniste »), renvoie évidemment aux enseignements qu'on appelait « humanités », dont une des fonctions était de participer à la construction de l'individu, à son autonomie et à son éducation morale, civique, sociale, politique. Si c'est surtout dans l'enseignement secondaire (Collège, Lycée) que les humanités sont enseignées, longtemps l'Université, et notamment l'Université de masse, à travers le DEUG (et en partie la Licence) ont prolongé la transmission des humanités dont la sociologie, enseignée dès 1966 au Lycée (Chatel et Grosse, 2002).

9 C'est pourquoi nous parlerons de professionnalisation appliquée de la sociologie.

10 Loi Libertés et Responsabilités des Universités (LRU) du 10 août 2007.

11 Naville signale que, « contrairement à une idée répandue, la formation, en école technique ou dans l'établissement, reste l'élément décisif des capacités professionnelles et du degré de qualification atteint » (p. 234).

12 L'auteur rappelle que les titres scolaires sanctionnent une unification du champ de connaissance, qui a, en retour, une valeur prescriptive dans la profession, sans doute « parce qu'ils sont garantis par l'autorité universitaire, par délégation de l'Etat » (p. 53).

13 La réforme « LMD » désigne l'application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, dit « processus de Bologne ». Elle s'appuie sur la notion de grades universitaires. Elle substitue à l'ancien système constitué sur 5 niveaux de diplômes (Deug, Licence, Maîtrise, DEA-DESS, Doctorat), une architecture des études articulée autour de 3 principaux grades, revalorisant la Licence (notamment professionnelle) : le grade L (Licence), le grade M (nouveau grade dit Master) et le grade D (Doctorat). Ce système remplace l'ancienne méthode où le ministère chargé de l'Enseignement supérieur définissait *a priori* des intitulés de diplômes et de filières correspondant à des répartitions de matières, cours et travaux dirigés et à un volume horaire minimum. La procédure d'habilitation est la même, mais les universités proposent elles-mêmes des maquettes de diplômes, qui sont examinées par des experts du ministère, avant d'être validées par le CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche). Les maquettes sont dorénavant réévaluées tous les trois ans avec présentation par chaque université d'un bilan devant un jury composé de représentants du ministère et du monde professionnel.

14 Sur les critiques de la réforme LMD et de celle nouvelle de l'autonomie des universités, voir le numéro spécial de la Revue *Esprit en ligne*, décembre 2007, « Universités : vers quelle autonomie » ? <http://www.esprit.presse.fr/>.

15 Cette classification est à replacer dans l'histoire contemporaine des disciplines enseignées à l'Université rappelée par Victor Karady (1976). Du point de vue historique, l'ancienneté des disciplines telles que la sociologie, la géographie ou l'économie est relativement récente. Réalisée entre 1875 et 1905 dans les facultés (de lettres et de droit) elle correspond à une politique de rénovation de l'enseignement supérieur et répond à une demande publique de connaissances soucieuses d'étudier les réalités contemporaines (Karady, in Piriou, p. 52).

16 Depuis 1970 pour le niveau Licence et 1985 pour les niveaux 5, car avant cette date, il n'existe pas de DESS en sociologie.

17 Dans cet article les titres acquis par les diplômés seront regroupés en niveaux. Le niveau 3 désigne l'actuel « Licence », le niveau 5, l'actuel Master (recherche ou professionnel), ainsi que le DESS et le DEA, le niveau 8 renvoie au Doctorat ou thèse.

18 Ces chercheurs « hors statut » ne travaillaient pas uniquement dans le champ de la sociologie urbaine, mais la recherche urbaine fut un champ de recherche et d'études très investi dans les années 60-70. Il est d'ailleurs intéressant de voir que l'ANPE identifie encore aujourd'hui cette spécialité dans ces entrées pour la recherche d'emploi des sociologues.

19 Dans les seules sciences de l'homme, et massivement en sociologie, le nombre de ces chercheurs hors statut intégrés s'élèverait environ à trois cents (Lisle, 2001). Le nombre de hors statut intégrés au CNRS en sociologie aurait fait plus que doubler l'effectif des chercheurs de 1976 à 1982 ; passant de 148 à 320.

20 Ce n'est plus le cas, aujourd'hui, c'est l'objet central de l'article.

21 Source, http://dr.education.fr/SIREDO/stats_enquet_2001.pdf. Mire, compte rendu du colloque « parcours et insertion des doctorants et docteurs en sciences de l'homme et de la société (SHS) : des améliorations souhaitables », Pierre Strobel, Chef de la MIRE.

22 Nous différencions ces périodes, car elles recouvrent des politiques de soutien à la recherche publique, spécialement à la recherche publique en sciences sociales, différentes. Ces différences se déclinent par une plus ou moins forte incitation aux offres d'embauche, notamment.

23 Au mieux car ce décompte est réalisé sur la base des postes offerts aux sociologues au CNRS et dans l'Université (non fléchés et pour une faible part fléchés « sociologie »), tous ne sont pas pourvus par des sociologues.

24 De toute évidence, cette enquête a capté les personnes qui appartenaient encore à des réseaux académiques, il ne faut donc pas écarter la possibilité d'un biais de l'enquête dû à une surreprésentation des personnes occupant des postes stables à l'Université et dans la recherche, comme précisé dans le chapitre du rapport p. 68 « *la diffusion de l'enquête a bénéficié de la mobilisation de groupes porteurs dont les réseaux réunissaient des docteurs intégrés dans les milieux académiques..... Ce mode de diffusion (en réseaux) a favorisé l'accès à l'enquête de docteurs déjà en poste ou dans une situation particulièrement protégée et avantagée comparativement à celle plus générale des docteurs.* ».

25 Ce chapitre du rapport Dubar sur la recherche sociologique en Ile-de-France, rédigé pour le département SHS du CNRS et le Ministère délégué à la recherche est fondé sur une enquête sur les conditions de recrutement à l'Université par des membres de l'Association Droit d'entrée. Pour plus de détail, voir aussi le site de cette association :

<http://droit.dentree.free.fr/enquetes/recrutement/>.

26 Ce calcul a été réalisé sur la base de 24 laboratoires de recherche en sociologie associés au CNRS d'Ile-de-France. Il s'agit d'une sous-population issue d'une population mère d'enquête composée de 36 laboratoires CNRS Ile-de-France. Les laboratoires retenus dans la population d'enquête relèvent de plusieurs sections du CNRS, les sections 33, 36, 38, 39, 40. Conformément aux données du CNRS, les laboratoires de sociologie dépendent en plus grande proportion des sections 36 et 40. Elles regroupent le plus grand effectif de chercheurs sociologues comparativement aux sections 38 et 39. Les résultats de cette enquête ont en grande partie été présentés dans le rapport Dubar (2004) et l'annexe 5 de ce rapport (Piriou, in Dubar, 2004). Tous les résultats n'ont cependant pas été exploités. La sous-population sur la base de laquelle a été réalisée la moyenne des membres permanents et non permanents des laboratoires concernés par l'enquête a été retenue pour la disponibilité de ces données. Les effectifs que nous retranscrivons correspondent aux données affichées dans les rapports des laboratoires. Puisque nous les reportons et analysons, nous supposons donc qu'il n'y a pas de distorsion trop grande avec la réalité.

27 Sur ce travail, voir les différentes lettres de l'ASES sur la professionnalisation de la sociologie, les conditions d'accord et de désaccord sur cette professionnalisation, sur les applications de la sociologie, sur les DESS et plus récemment sur les Masters, notamment les Masters Pro. Voir aussi les différents sites et forums des départements de sociologie des universités qui ordonnent les débouchés des diplômés de sociologie.

28 Voir les lettres de l'ASES, septembre 2004 ; octobre 2000 ; juin 2000 ; mars 1999. <http://www.afs-socio.fr/Archives-aft/index.html>

29 Nous avons largement fait référence et analysés les enjeux de ces débats. Pour une synthèse voir Piriou, 1999 ; Piriou 2006, pp. 13-25 et Dubar, 2006, pp. 10-12.

30 Association des professionnels en sociologie de l'Entreprise.

31 Association française de sociologie.

32 Ce terme est emprunté à Bucher et Strauss (1992).

33 Le vice-président de la l'AFS, Abou DNIaye, est un sociologue praticien.

34 Outre l'intégration dans des places honorifiques et symboliques, la reconnaissance des praticiens est observable dans le lancement par l'AFS d'un répertoire français des sociologues, en 2007. Ce répertoire est destiné à constituer le premier grand recensement national de la profession, mêlant chercheurs, enseignants, praticiens. Seule l'auto-reconnaissance comme

sociologue ou l'auto-désignation constitue le critère d'inscription dans ce répertoire. Si donc l'accès au répertoire, comme indicateur de l'accès au titre reste assez lâche, l'idée d'un répertoire œcuménique (Piriou, 1999) est elle bien nouvelle et constitue un gage de changement non négligeable vis-à-vis des praticiens. Par cela, l'association représentative de la communauté sociologique admet « *qu'il est trompeur de réduire la sociologie à sa seule présence académique* ». Une position d'autant plus importante que le travail d'inventaire implique des tris et des sélections non dénués « d'enjeux institutionnels » et « intellectuels » bien au contraire (Rodriguez, 2007, p. 206).

35 Certes, cette distinction constitue un idéal type, les travaux de Pestre 2003, ceux de sociologie des sciences, notamment britannique (école d'Edimbourg, de Bath, etc.), l'ouvrage de Dominique Vinck, « Sociologie des sciences », Paris, Armand Colin, 1995, indiquent que ce modèle, est confronté à des tensions, à des aménagements, à d'autres modèles d'ingénierie des sciences et qu'il diffère entre disciplines. Reste qu'on ne peut complètement amalgamer science, ingénierie et/ou pratique praticienne de la sociologie, parce qu'elles ne se confondent pas. Nos propres travaux sur les sociologues praticiens analysent ces différences (cf. Piriou, 2006, pp. 41 à 65).

36 Le terme « convertis » résulte d'une typologie d'itinéraires universitaires suivis par les diplômés de sociologie. L'intérêt de cette typologie est de montrer que les modalités d'identification à la sociologie, les statuts d'emploi dépendent, en grande partie, des types de cursus de formation en sociologie. Sont dits sociologues « convertis » ceux qui ont obtenu un ou plusieurs diplômes dans une autre discipline, pour la plupart en formation continue. Ces sociologues possèdent donc, en plus des doubles ou triples références disciplinaires, des références professionnelles plurielles, ayant souvent vécu des expériences de travail antécédentes à celle plus directement liée à la sociologie. A contrario, les sociologues intitulés « purs » n'ont suivi que des études supérieures en sociologie, les sociologues dits « transfuges » ont complété leur formation de sociologie par un diplôme acquis dans une autre discipline (Piriou, 1999).

37 Et la canalisation de la professionnalisation à travers les associations ainsi que par la création de nouvelles formations universitaires.

38 L'autonomie scientifique correspond à la notion de science comme connaissance en soi au sens strict, cf. note 35.

39 En 1984, M. Amiot rend compte d'une étude réalisée à l'initiative de la Revue française de sociologie sur l'enseignement, notamment pour identifier et analyser les effets de l'enseignement de masse, sur la sociologie, ses enseignants, les pratiques d'enseignement, les identités, dans l'Université. Il serait intéressant aujourd'hui de conduire une étude similaire pour analyser les effets du changement général de mode de production de la connaissance et de la professionnalisation « appliquée » de la sociologie sur les enseignements à l'Université, les enseignants et les étudiants.

40 Le travail de Gérard Houdeville a fait l'objet d'une thèse qui vient d'être publiée aux PUR sous le titre « Le métier de sociologue en France depuis 1945.

41 Une discussion collective est engagée sur la pertinence de la distinction entre Master professionnel et Master recherche. Celle-ci ne semblant pas toujours appropriée à l'évolution de l'offre master des universités. Mais, la distinction est toujours opérante aujourd'hui, « le débat est à venir et la formule actuelle permettent de ne pas préempter ce débat » (compte rendu du CNESER, du 31 mai, 2006, <http://www.unef.fr>).

42 Les modes d'intervention psychosociale, par exemple.

43 Pour information, tout de même, voici les catégories d'emploi occupés (hors secteur académique) par des diplômés de haut niveau en sociologie (niveaux 5 et 8) telles qu'elles apparaissent dans l'extraction de l'enquête CEREQ, génération 99, : (3316) Pers. admini. sup. coll. loc, hôp publ. ; (3317) Pers. admini. cat. A Etat (sauf 3314) ; (3315) Inspecteurs et autres cadres A des ptt ; (3727) Cadres admini. ou financiers PME ; (3721) Cadres études économi., finan., commer. ; (3855) Ing., ca. tech. comm. en informatique ; (3312) Ingén. Etat et des collectivités locales ; (3823) Ingén., cadres étu., meth., côm. bât GC ; (3723) Cadres organ., cont serv. admi. finan. ; (3828) Ingén., cadres spécia. Informatique ; (3744) Cadres

services techniques assurances ; (3314) Inspec., cadres A impôts, trésor, douanes ; (3725) Cadres gestion service personnel GE ; (3855) Ing., ca. tech. comm. en informatique.

44 Voir tableaux des enquêtes statistiques.

45 Voici comment les PCS spécifient l'appartenance à cette catégorie INSEE (3727) dont relèvent les Cadres administratifs ou financiers des petites et moyennes entreprises. La rubrique est consacrée au classement des cadres salariés d'une entreprise de moins de 500 salariés, n'exerçant pas de fonctions proprement techniques ou commerciales. Les personnels concernés exercent donc principalement leur activité dans les domaines, financier, comptable, de service administratif ou du personnel. Les personnels ne doivent être des spécialistes, ni en matière d'études et de recherche, ni en matière de recrutement, de formation ou de qualification des postes de travail, ni en matière d'organisation et de contrôle des services administratifs et financiers, ni en matière de documentation et d'archivage (par cela il faut entendre qu'ils n'exercent pas de telles activités). Ils peuvent faire partie, en revanche, de l'état-major de l'entreprise (adjoints directs du chef d'entreprise), sans que cette qualité conduise à un classement séparé comme pour le cas des grandes entreprises.

46 Si notre lecture de la professionnalisation diffère comme nous l'avons justifié, nous nous appuyons sur une périodisation assez convenue. Sur cette question, cf. Dubar, 2002.

47 ASES : Association des sociologues enseignants du supérieur, créée dans les années 80.

48 Comme précisé en début d'article, sur les modèles d'organisation des disciplines (humaniste, professionnel, scientifique), rappelons la possibilité de se référer aux travaux de Karady (1972), mais aussi de Hughes (1952 ; 1971) ainsi que de Desmarez et Tripiet (1985, pp. 93-97).

49 C'est l'un des aspects du débat sur la pertinence de la distinction entre la nature « professionnelle » ou « recherche » du Master.

50 Ainsi « dans le chapitre d'un manuel récent de première (Bordas 1999) sur le même thème que celui évoqué plus haut : "De l'individu à la société", sur trente et un documents, plus de la moitié sont des extraits de sociologues "reconnus", du passé ou contemporains. Dans le modèle précédent, les références étaient celles de l'histoire, de l'ethnologie et des données sociales » (Chatel, Grosse, 2002, p. 134).

Pour citer cet article

Référence électronique

Odile Piriou, « Que deviennent les diplômés de sociologie ? Un état de la discipline et de son avenir », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], 3 | 2008, mis en ligne le 30 mars 2008. URL : <http://socio-logos.revues.org/1622>

À propos de l'auteur

Odile Piriou

Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique UMR 5262 (CNRS - CNAM)
odile.piriou@lise.cnrs.fr

Droits d'auteur

Tous droits réservés